

Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION 2022

PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2022

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 94 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 7 septembre 2016, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2022.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 09/2023 de la Municipalité du 1er mai 2023 ;

où le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2022 et d'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| AUTORITES | 5 |
| CONSEIL COMMUNAL | 6 |
| MUNICIPALITE | 15 |
| ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET POLICE DES CONSTRUCTIONS | 18 |
| GREFFE MUNICIPAL | 19 |
| FINANCES..... | 23 |
| RESSOURCES HUMAINES..... | 25 |
| POLICE DES CONSTRUCTIONS..... | 29 |
| OFFICE DE LA POPULATION | 31 |
| ECOLES, TOURISME, CULTURE ET ASSAINISSEMENT | 35 |
| ECOLES..... | 36 |
| ACCUEIL PRE ET PARASCOLAIRE | 38 |
| TOURISME..... | 39 |
| CULTURE | 40 |
| ASSAINISSEMENT | 41 |
| URBANISME, COMMUNICATION ET DURABILITE | 48 |
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE..... | 49 |
| ENERGIE..... | 51 |
| DURABILITE | 53 |
| COMMUNICATION..... | 54 |
| AFFAIRES SOCIALES | 54 |
| SECURITE, SPORTS, MANIFESTATIONS, PORTS ET RIVES | 55 |
| SÉCURITÉ..... | 56 |
| SPORTS | 65 |
| MANIFESTATIONS | 67 |
| SOCIETES LOCALES..... | 68 |
| RIVES ET PLAGES | 69 |
| DOMAINES ET VOIRIE | 71 |
| DOMAINES VITICOLES..... | 72 |
| FORETS..... | 75 |
| VOIRIE, ESPACES VERTS ET CIMETIERES | 77 |
| PATRIMOINE BATI, BIBLIOTHEQUE, PAROISSES ET CULTES | 82 |
| REALISATION DU PLATEAU DE LA GARE | 83 |
| BÂTIMENTS ET LOCATION..... | 85 |
| BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE | 91 |
| PAROISSES ET CULTES | 93 |
| INFRASTRUCTURES ET MOBILITE | 94 |
| TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES | 95 |
| RESEAU D'EAU POTABLE..... | 102 |
| ECLAIRAGE PUBLIC | 107 |
| MOBILITE..... | 108 |
| INFORMATIQUE ET INTERNET..... | 110 |

AUTORITÉS



Conseil communal

Législature 2021-2026

Bureau du Conseil et bureau électoral

Au 30 juin 2022

| | | | |
|----|-------------------------|----------------------------------|------------------------|
| 1. | M. Nicolas Blanc | Président | PSIG |
| 2. | M. Sébastien Hope Weber | 1 ^{er} vice-Président | BEL Action |
| 3. | Mme Daniel Nagy | 2 ^{ème} vice-Présidente | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 4. | M. Loïc Desfayes | Scrutateur | Vert'Libéraux |
| 5. | M. Alexandre Gay | Scrutateur | PLR-ICD |
| 6. | Mme Elodie Griffard | Scrutatrice suppléante | PLR-ICD |
| 7. | Mme Valérie Hill | Scrutatrice suppléante | BEL Action |
| 8. | Mme Catherine Fonjallaz | Secrétaire | Secrétaire |

Du 1^{er} juillet au 31 octobre 2022

| | | | |
|----|--------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| 1. | M. Sébastien Hope Weber | Président | BEL Action |
| 2. | Mme Daniela Nagy | 1 ^{ère} vice-Présidente | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 3. | M. Loïc Desfayes | 2 ^{ème} vice-Président | Vert'Libéraux |
| 4. | M. Alexandre Gay | Scrutateur | PLR-ICD |
| 5. | Mme Elodie Griffard | Scrutatrice | PLR-ICD |
| 6. | Mme Aurélie Badoux | Scrutatrice suppléante | BEL Action |
| 7. | M. Léon Denisart | Scrutateur suppléant | PSIG |
| 8. | Mme Catherine Fonjallaz | Secrétaire | |

Du 1^{er} novembre 2022 au 30 juin 2023

| | | | |
|----|--------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| 1. | M. Sébastien Hope Weber | Président | BEL Action |
| 2. | Mme Daniela Nagy | 1 ^{ère} vice-Présidente | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 3. | M. Loïc Desfayes | 2 ^{ème} vice-Président | Vert'Libéraux |
| 4. | Mme Elodie Griffard | Scrutatrice | PLR-ICD |
| 5. | Mme Elodie Parisod | Scrutatrice | PLR-ICD |
| 6. | Mme Aurélie Badoux | Scrutatrice suppléante | BEL Action |
| 7. | M. Léon Denisart | Scrutateur suppléant | PSIG |
| 8. | Mme Catherine Fonjallaz | Secrétaire | |

Conseil communal

PLR-ICD (20 sièges)

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| 1. BAEHLER Raoul | 11. JOLY Aurélia |
| 2. BERTHET Laurent | 12. JOLY Jacques |
| 3. BERTHET Jérémy | 13. LEDEREY François |
| 4. CURRAT Christian | 14. MASSY Stéphane |
| 5. DUBOUX Charles-Henri | 15. PARISOD Elodie (dès 01.11.22) |
| 6. FONTANNAZ Pierre-André | 16. PARISOD Roland |
| 7. GAUDIN Vivian | 17. POTIN Jane |
| (8.) GAY Alexandre (au 31.10.22) | 18. RUFİ Bernard |
| 8. GFELLER Lionel | 19. SCHOPFER Marlyse |
| 9. GRIFFARD Elodie | 20. VELUZ Olivier |
| 10. GROSS Florence | |

BEL Action (15 sièges)

- | | |
|----------------------------|-----------------------|
| 1. BADOUX Aurélia | 9. NOVERRAZ Johanne |
| 2. BLAILE-RICCARD Delphine | 10. PFEIFFER Nathalie |
| 3. CARDINAUX Mathieu | 11. PITTET François |
| 4. CUENOUD Carline | 12. POTTERAT Eliane |
| 5. DUBOUX Blaise | 13. POTTERAT Nicolas |
| 6. ELLIS Thomas | 14. REGAMEY Lionel |
| 7. HILL Valérie | 15. WEBER Mélanie |
| 8. HOPE WEBER Sébastien | |

Vert-e-s et Ouvert-e-s (11 sièges)

- | | |
|------------------------|----------------------------|
| 1. BAEHLER BECH Anne | 7. KAZEMI Yves |
| 2. DANA Gilles | 8. MINGARD Nancy |
| 3. DEVANTHERY Matthieu | 9. NAGY Daniela |
| 4. GERIG Annigna | 10. NOËL Mathias |
| 5. GYGAX Jérôme | 11. PILLEVUIT JARNE Eliane |
| 6. INDERMÜHLE Izia | |

PSIG (9 sièges)

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| 1. ARBEL Anouk | 6. DENISART Léon |
| 2. BLANC Nicolas | 7. JANEIRO Margarida |
| 3. CUENOUD Jonas | 8. LAVANCHY Christine |
| 4. DA SILVA Candida | 9. OSTORERO Chantal |
| 5. DEBRAINE Basile | |

Vert'Libéraux (5 sièges)

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| 1. BEGUELIN Laurent | 4. LAMBELET Margaux |
| 2. BRAND Thérèse | 5. VOGEL Julien V.-A. |
| 3. DESFAYES Loïc | |

Commissions permanentes - Associations

Commission des finances

| | | | |
|----|----------------------------|------------------|------------------------|
| 1. | M. Christian Currat | Président | PLR-ICD |
| 2. | Mme Anne Baehler Bech | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 3. | Mme Chantal Ostorero | membre | PSIG |
| 4. | M. Nicolas Potterat | membre | BEL Action |
| 5. | M. Olivier Veluz | membre | PLR-ICD |

Commission de gestion

| | | | |
|----|---------------------------|------------------|------------------------|
| 1. | M. François Pittet | Président | BEL Action |
| 2. | M. Jérémy Berthet | membre | PLR-ICD |
| 3. | M. Gilles Dana | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 4. | M. Lionel Gfeller | membre | PLR-ICD |
| 5. | Mme Margarida Janeiro | membre | PSIG |
| 6. | Mme Margaux Lambelet | membre | Vert'Libéraux |
| 7. | M. Lionel Regamey | membre | BEL Action |

Commission de recours en matière d'impôts

| | | | |
|----|-----------------------|--------|------------------------|
| 1. | Mme Anne Baehler Bech | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 2. | M. Léon Denisart | membre | PSIG |
| 3. | Mme Johanne Noverraz | membre | BEL Action |
| 4. | Mme Jane Potin | membre | PLR-ICD |
| 5. | M. Julien V.-A Vogel | membre | Vert'Libéraux |

Association Police Lavaux - APOL

| | | | |
|----|----------------------|--------|------------------------|
| 1. | M. Laurent Béguelin | membre | Vert'Libéraux |
| 2. | M. Basile Debraine | membre | PSIG |
| 3. | M. Thomas Ellis | membre | BEL Action |
| 4. | Mme Florence Gross | membre | PLR-ICD |
| 5. | M. Yves Kazemi | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 6. | M. François Lederrey | membre | PLR-ICD |

Association Intercommunale des Eaux du Jorat - AIEJ

| | | | |
|----|---------------------|--------|------------------------|
| 1. | M. Laurent Béguelin | membre | Vert'Libéraux |
| 2. | M. Jonas Cuénoud | membre | PSIG |
| 3. | M. Thomas Ellis | membre | BEL Action |
| 4. | M. Jacques Joly | membre | PLR-ICD |
| 5. | M. Mathias Noël | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |

Association Scolaire Centre Lavaux - ASCL

| | | | |
|-----|-----------------------------|----------------------|------------------------|
| 1. | M. Raoul Baehler | Président | PLR-ICD |
| 2. | M. Laurent Berthet | membre | PLR-ICD |
| 3. | Mme Delphine Blailé-Riccard | membre | BEL Action |
| 4. | Mme Thérèse Brand | membre | Vert'Libéraux |
| 5. | M. Mathieu Cardinaux | membre | BEL Action |
| 6. | Mme Candida da Silva | membre | PSIG |
| 7. | Mme Izia Indermühle | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 8. | Mme Aurélia Joly | membre | PLR-ICD |
| 9. | M. Stéphane Massy | membre | PLR-ICD |
| 10. | Mme Eliane Pillevuit Jarne | membre | Vert-e-s et Ouvert-e-s |
| 11. | Mme Eliane Potterat | membre | BEL Action |
| 12. | Mme Anouk Arbel | membre suppléante | PSIG |
| 13. | Mme Nancy Mingard | membre suppléante | Vert-e-s et Ouvert-e-s |

ORPC - Organisation de protection civile

| | | | |
|----|-------------------------|---------|---------|
| 1. | M. Charles-Henri Duboux | délégué | PLR-ICD |
|----|-------------------------|---------|---------|

Séances

M. Nicolas Blanc a dirigé 3 séances ordinaires et M. Sébastien Hope Weber 2 séances ordinaires au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1ère séance - 7 mars 2022

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **01/2022** - Plafonds d'endettement et de cautionnement - Législature 2021-2026
- **02/2022** - Crédit d'étude pour le développement d'un projet d'aménagement du chemin et du jardin de Courseboux à Cully (**amendé**)
- **03/2022** - Avant-projet d'aménagement de la place de la Gare de Cully (**amendé**)
- **04/2022** - Bâtiment de la rue du Temple 17 à Cully - Locaux destinés à l'UAPE (Fondation Piccolino) - Crédit d'aménagement
- **05/2022** - Carte des dangers hydrologiques - Secteur de Cully - Mesures de protection contre les crues - Avant-projets - Crédit d'étude

2ème séance - 9 mai 2022

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **06/2022** - Construction d'un club-house sur le complexe sportif de la Tioleyre - Crédit complémentaire (**amendé**)
- **07/2022** - Modification du règlement pour le Conseil communal du 7 septembre 2016
Ce préavis est reporté au plus tard à la séance du Conseil communal du 10 octobre 2022.

Interpellation

M. G. Dana & consorts « Le Bain des dames », Cully

La Municipalité a donné sa réponse à la séance du Conseil communal du 9 décembre 2022.

3ème séance - 20 juin 2022

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **08/2022** - Rapport de gestion 2021
- **09/2022** - Comptes 2021
- **10/2022** - Remplacement d'une conduite d'eau sous pression au chemin des Auges et assainissement des eaux pluviales

Interpellation

Mme M. Janeiro et consorts « Plan horaire 2023, quelle marge de manœuvre ? »

La Municipalité a donné sa réponse à la séance du Conseil communal du 10 octobre 2022.

4ème séance - 10 octobre 2022

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **11/2022** - Révision du règlement du conseil communal du 7 septembre 2016 (**amendé**)

- **12/2022** - Arrêté d'imposition pour l'année 2023
- **13/2022** - Réalisation d'un guide opérationnel pour l'intégration solaire dans un contexte à haute valeur patrimoniale - Zone ISOS-A **(amendé)**
- **14/2022** - Crédit d'étude pour le projet de production de chaleur sur la base d'un réseau anergie et de pompes à chaleur dans le bourg de Grandvaux
- **15/2022** - Règlement sur la perception des indemnités communales liées à la distribution d'électricité et sur le fonds pour l'efficacité énergétique et la durabilité **(amendé)**

Interpellation

M. L. Béguelin et consorts « Eclairage de Bourg-en-Lavaux »

La Municipalité a donné sa réponse de suite.

5ème séance - 9 décembre 2022

Préavis municipal

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- **16/2022** - Budget 2023 **(amendé)**
- **17/2022** - Demande de crédit complémentaire pour la construction de l'immeuble Plant Robert sis chemin de Courseboux 2 à Cully
- **18/2022** - Règlement sur la gestion des déchets - Réponse à la motion de Mme L. de Palma et consorts « Pour un financement équilibré de la gestion des déchets » **(amendé)**
- **19/2022** - Renouvellement complet de l'éclairage public - Réponse à la motion « Extinction de l'éclairage au cœur de la nuit » du 19 février 2020 de M. J.-Ch. Dunant et consorts

Interpellation

M. F. Pittet et consorts « Stationnement vélo aux abords des gares de Bourg-en-Lavaux »

La Municipalité prépare une réponse pour la séance du Conseil communal du 6 février 2023.

Votations - Résultats

Scrutin du 13 février 2022

Fédéral

Taux de participation : 51.35%

| Objet soumis au vote Fédéral | Résultats | | | | | | |
|--|----------------|---------------|-------------|-----------------|------------|------------|----------|
| | Rentrés | Blancs | Nuls | Valables | OUI | NON | % |
| 1. Initiative populaire du 18 mars 2019 "Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès" | 1'784 | 40 | 0 | 1'744 | 264 | 1'480 | 51.46 |
| 2. Initiative populaire du 12 septembre 2019 "Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)" | 1'783 | 21 | 0 | 1'762 | 1'120 | 642 | 51.43 |
| 3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT) | 1'778 | 67 | 0 | 1'711 | 781 | 930 | 51.28 |
| 4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias | 1'776 | 38 | 0 | 1'738 | 1'023 | 715 | 51.23 |

Scrutin du 15 mai 2022

Fédéral

Taux de participation : 46.40%

| Objet soumis au vote Fédéral | Résultats | | | | | | |
|--|-----------|--------|------|----------|-------|-----|-------|
| | Rentrés | Blancs | Nuls | Valables | OUI | NON | % |
| 1. Modification du 1 ^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma, LCin) | 1'602 | 42 | 0 | 1'560 | 1'231 | 329 | 46.43 |
| 2. Modification du 1 ^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation) | 1'603 | 25 | 0 | 1'578 | 1'319 | 265 | 46.46 |
| 3. Arrêté fédéral du 1 ^{er} octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union Européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1876 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlement (UE) no 105/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen) | 1'597 | 93 | 0 | 1'504 | 1'150 | 354 | 46.29 |

Scrutin du 25 septembre 2022

Cantonal

Taux de participation : 56.21%

| Objet soumis au vote Cantonal | Résultats | | | | | | |
|--|-----------|--------|------|----------|-------|-----|-------|
| | Rentrés | Blancs | Nuls | Valables | OUI | NON | % |
| Révision partielle de la Constitution liée à la création du Conseil de la magistrature | 1'945 | 137 | 0 | 1'945 | 1'381 | 427 | 56.21 |

Fédéral

Taux de participation : 61.09 %

| Objet soumis au vote Fédéral | Résultats | | | | | | |
|--|-----------|--------|------|----------|-------|-------|-------|
| | Rentrés | Blancs | Nuls | Valables | OUI | NON | % |
| 1. Initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse » | 2'121 | 30 | 0 | 2'091 | 719 | 1'379 | 61.30 |
| 2. Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA | 2'116 | 38 | 0 | 2'078 | 1'037 | 1'041 | 61.16 |
| 3. Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS21) | 2'116 | 33 | 0 | 2'083 | 941 | 1'142 | 61.16 |
| 4. Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) | 2'102 | 99 | 0 | 2'003 | 1'053 | 950 | 60.75 |

Municipalité

(législature 2021 - 2026)

Composition et organisation

(Copyright : Gaia Baur)



Administration générale, finances et police des constructions

M. Jean-Pierre Haenni, Syndic

(suppléant : M. Raymond Bech)

Greffe municipale

Finances

Ressources humaines

Police des constructions

Office de la population

Archives

Représentations



Ecoles, tourisme, culture et assainissement

M. Raymond Bech, Municipal

(suppléant : M. Jean Christophe Schwaab)

Ecoles

Accueil pré et
parascolaire

Tourisme

Lavaux Unesco

Culture

Déchets

Eaux usées



Urbanisme et durabilité

M. Jean-Yves Cavin, Municipal

(suppléante : Mme Evelyne Marendaz Guignet)

Urbanisme

Durabilité

Communication

Affaires sociales

Santé



Sécurité, sports, manifestations, ports et rives

M. Jean-Paul Demierre, Municipal

(suppléant : M. Jean-René Gaillard)

| | |
|--------------------|--------------------------|
| Police | Manifestations |
| Police du commerce | Sociétés locales |
| Protection civile | Promotion économique |
| Défense incendie | Plages, ports et radiers |
| Sports | |



Domaines et voirie

M. Jean-René Gaillard, Municipal

(suppléant : M. Jean-Paul Demierre)

| | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Domaines viticole et agricole | Forêts |
| Caves | Voirie |
| Améliorations foncières | Entretien espaces Verts |
| | Cimetières |



Patrimoine bâti

Mme Evelyne Marendaz Guignet, Municipale

(suppléant : M. Jean-Yves Cavin)

| | |
|---|--------------------|
| Dossier spécifique : réalisation plateau de la Gare | Location de salles |
| Bâtiments | Conciergerie |
| Gérances | Bibliothèque |
| | Paroisses |



Infrastructures et mobilité

M. Jean Christophe Schwaab, Vice-syndic

(suppléant : M. Jean-Pierre Haenni)

| | |
|------------------|--------------------------|
| Travaux | Mobilité et transports |
| Eclairage public | Informatique et internet |
| Eau potable | |

Séances

Au cours de l'année 2022, la Municipalité a tenu 43 séances ordinaires, la première le 10 janvier et la dernière le 19 décembre, dont une séance extramuros à La Chaux-de-Fonds le 26 septembre. La Municipalité se réunit le lundi matin. Comme en 2021, elle a siégé à la salle des Combles de la Maison Jaune, plus spacieuse que la salle de Municipalité, permettant ainsi de respecter les mesures sanitaires imposées par la pandémie. Depuis le 5 décembre, elle a réintégré la salle de Municipalité située au 1^{er} étage de la Maison Jaune. Outre les dix-neuf préavis soumis au Conseil communal, dix communications lui ont été adressées. Ces dernières traitaient de la Commission jeunesse, du Plan de mobilité, de travaux anticipés au chemin de Courseboux à Cully, de l'extension des locaux de la garderie de la Fondation Piccolino, du Plan horaire CFF 2023, de la pénurie d'énergie, du Plan des investissements 2023 et du programme de rénovation et entretien des bâtiments propriétés de la Commune.

La Municipalité a rencontré l'ensemble du personnel communal le 17 juin lors de la sortie annuelle qui a débuté par une visite guidée forte intéressante des Forces motrices Hongrin-Léman SA et s'est poursuivie à Yverne. L'apéritif de fin d'année permet de dresser un bref bilan de l'année aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET POLICE DES CONSTRUCTIONS



M. Jean-Pierre Haenni
Syndic

Greffe municipal

Missions du secteur

- ✓ Organiser le traitement des affaires par la Municipalité.
- ✓ Coordonner les activités transversales.

Manifestations officielles et réceptions

Le Greffe municipal a participé, toujours avec le même enthousiasme, à l'organisation des manifestations suivantes :

- Discussions "Réfléchissons ensemble à l'avenir de B-e-L" - 15 janvier Cully et Aran
- Conférence "L'art sacré à Lavaux aux XIXe et XXe siècles", Archives historiques de Bourg-en-Lavaux - 15 février
- Mise des vins des Domaines communaux - 25 février
- Renouveau de la Convention en faveur du Lavaux Classic - 28 février
- Réception des nouvelles et nouveaux habitant-e-s ainsi que des jeunes citoyen-ne-s - 5 avril
- Vernissage du concours d'architecture « immeuble rue du Temple 1, Cully » - 18 mai
- 2ème démarche participative « Espace public bourg de Cully » - 4 mai
- Séance d'information publique sur le projet de chauffage à distance de Cully, - 5 mai
- Présentation du programme de législature au personnel communal - 12 mai
- Inauguration de la buvette du Centre sportif de la Tioleyre - 1er juin
- Bouquet Plant Robert, plateau de la Gare, Cully - 2 juin
- Atelier participatif « Quel avenir pour la propriété de Watteville ? » - 2 juin
- PECC - Plan Energie et Climat Communal, démarche participative publique - 11 juin
- Concert d'été de l'AveLyre, Riex - 14 juin, Epesses - 21 juin
- Sortie du personnel - 17 juin
- Remise des diplômes aux député-e-s du district de Lavaux-Oron - 21 juin
- Mondial du Chasselas, Aigle - 24 juin
- Invitation conjointe avec Equitim pour l'inauguration du bâtiment Grand Chétuan et l'avancement des travaux de construction de Plant Robert sur le plateau de la Gare de Cully - 24 juin

- Souscription des vins des domaines de la commune - 24 et 25 juin
- Le Tour de France passe par Bourg-en-Lavaux - 10 juillet
- Commémoration du 1^{er} août
- Route Gourmande de Berthoud - 21 août
- La Route du moût à Epesses - 2 octobre
- Marché du dimanche au bord de l'eau - 2 octobre
- Plan directeur communal - Plan d'affection communal - séances d'information
5 octobre - Cully - 12 octobre - Grandvaux
- La gare de Cully ouvre la voie à quatre trains par heure et par sens au cœur du
RER vaudois - 25 novembre
- Stand Plant Robert à Cully Bazar - 4 décembre
- Sapins de Noël à Riex - 10 décembre
- Apéritif de Noël du personnel communal - 15 décembre
- Rencontres de l'Avent - soupe de la commune à Cully - 16 décembre
- Noël à Epesses - 20 décembre
- Noël à Riex - 21 décembre

Anniversaires

En 2022, cinq nonagénaires ont reçu les cadeaux d'usage, sans visite cette année encore jusqu'en mars, en raison de la situation sanitaire liée au Coronavirus. La coutume a ensuite heureusement pu être reprise et cinq personnes de 90 ans et deux centenaires ont pu être fêté-e-s à domicile.

Naturalisations

Dossiers déposés selon la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 :

Naturalisé-e-s en 2022 : 30 personnes (24 dossiers).

Nombre de dossiers en cours au 31 décembre 2022 : 49, dont 25 déposés en 2022.

Provenance des candidat-e-s : 42 Europe (UE)
 1 Afrique
 1 Amérique du Nord
 2 Amérique du Sud
 2 Asie
 1 Chine

Les candidat-e-s ont été auditionné-e-s par la délégation de la Municipalité (le syndic et le municipal en charge de la sécurité publique) les 8 et 15 mars, 12 et 19 juillet, 15 et 22 novembre. La Municipalité se fonde ensuite sur les préavis rendus pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

Dossiers déposés selon l'ancienne Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) du 28 septembre 2004 :

Nombre de dossiers en cours au 31 décembre 2022 : 1. Naturalisation ordinaire, en attente du décret cantonal. Provenance de la candidate : Europe (UE).

Inspection préfectorale

M. Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à sa traditionnelle inspection annuelle le 5 décembre. Il a trouvé nos différents registres parfaitement tenus. Pour l'occasion, nous étions associés aux Autorités de la commune de Servion.

Autorisations générales

Le préavis 18/2021 a été adopté le 13 septembre 2021 par le Conseil communal qui délègue ainsi à la Municipalité pour la durée de la législature 2021-2026 certaines de ses compétences afin de faciliter la gestion de l'administration communale.

La Municipalité n'a pas fait usage des compétences déléguées par le Conseil communal lors de l'exercice sous revue.

Réception - accueil

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les applications Parkingpay et Twint permettent de régler par smartphone le stationnement sur toutes les places de parc de la commune. Les habitant-e-s ainsi que les personnes travaillant sur le territoire communal peuvent également acheter et renouveler leurs autorisations de stationnement en ligne : 116 macarons A (résident-e-s) et 10 macarons B (non-résident-e-s) ont été émis de cette manière et 136 macarons A et 35 macarons B ont été délivrés au guichet en 2022.

550 cartes journalières CFF ont été vendues sur les 730 billets disponibles. L'offre de la CGN a permis de leur verser la recette des 110 billets vendus aux habitant-e-s.

Archives

Les archives des anciennes communes de Riex, Epesses et Villette ont rejoint celles de Cully et Grandvaux dans le local des Fortunades, au premier étage. Du 7 au 11 novembre, l'équipe de la protection des biens culturels de l'Organisation régionale de protection civile de Lavaux-Oron a organisé et réalisé, toujours aussi magistralement, les déménagements en collaboration avec notre mandataire chargé de la gestion des archives communales. Madame Hélène Mottier et Monsieur Robert Lehmann, archivistes respectivement de Villette et de Riex et Epesses, n'ont pas souhaité prolonger leurs activités. Ils ont été chaleureusement remerciés par la Municipalité pour l'important travail qu'ils ont réalisé avec efficacité et jovialité durant toutes ces années.

Finances

Tâches du secteur

- ✓ Tenir la comptabilité de la Bourse communale.
- ✓ Etablir le budget communal annuel.
- ✓ Gérer les salaires et décomptes de charges sociales.
- ✓ Assurer le suivi financier des comptes communaux (reporting/controllers).
- ✓ Tenir et gérer les divers livres comptables de la commune (créanciers, débiteurs, investissements, etc.).
- ✓ Procéder au bouclage et à l'établissement des comptes annuels, ainsi qu'à leurs révisions.
- ✓ Préparer les décomptes officiels (TVA, IA, statistiques, etc.).
- ✓ Gérer les liquidités et préparer les propositions d'emprunts.
- ✓ Fournir les éléments financiers et outils d'analyse nécessaires aux décisions de la Municipalité.
- ✓ Gestion comptable et financière de l'ASCL (Association Scolaire Centre Lavaux).
- ✓ Gérer les aspects bancaires et les acomptes du SDIS Cœur de Lavaux.

Le service des finances en quelques chiffres pour l'année 2022 :

- 2.9 équivalents plein-temps (EPT) au 31 décembre, inchangé par rapport à ces dernières années, sous la forme d'une collaboratrice à 40%, une à 70%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- La gestion de 3'944 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'intégration et l'envoi de 9'815 factures (eau-épuration, taxe déchets, loyers, locations de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc.) ainsi que de l'envoi de plus de 700 rappels ou lettres de sommation.
- La gestion comptable et financière (comptes, budget, gestion de la dette, etc.) de l'ASCL, à savoir plus de 1'419 pièces comptables, ainsi que la totalité des facturations de l'association (accueil, camps, écolages, etc.).
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc.) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

Enfin le retour à une certaine normalité. Le service des finances, comme toute l'administration, a continué son évolution. La société reste formaliste et procédurière, la part prise par les éléments juridiques fait que le travail ne cesse de se complexifier et devient de plus en plus pointu. L'application ou la modification de législations (TVA, lois cantonales ou fédérales) imposent une rigueur toujours plus importante et cette évolution demande continuellement le développement de nouvelles compétences et connaissances spécifiques qu'il convient de perfectionner et de stimuler, mais c'est ce qui en fait un domaine passionnant et en aucun point ennuyeux.

Dans un monde où les aspects financiers sont omniprésents, il est indispensable de consolider nos outils de pilotage. Le service des finances n'est pas seulement le « service comptable » qui gère les flux financiers, qui paie les factures et encaisse les montants dus, il est surtout le dernier échelon vers qui tous les éléments convergent.

Cet élément de convergence permet à la bourse de jouer un rôle central dans la mise à disposition d'information et du point de vue décisionnel. Elle fournit aux différents services, ainsi qu'à la Municipalité, les éléments financiers et comptables leur permettant de prendre la meilleure décision pour la commune. Ces éléments prennent et continueront à prendre une part grandissante au fil des ans.

La bourse communale est également la garante de l'application des lois et règlements des finances publiques. Les exigences accrues en matière de présentation des comptes et de ses annexes, basées sur le nouveau modèle comptable harmonisé « MCH2 » prévu pour 2025, n'est qu'un exemple parmi d'autres. Nos logiciels informatiques n'ont pas subi de significative mise à jour. Toutefois, le remplacement des BVR par des QR factures et la mise en place de l'envoi de factures électroniques (e-bill) ont nécessité quelques adaptations et évolutions de nos outils informatiques. Il se doivent d'évoluer et d'être développés afin que la bourse puisse bénéficier de cette évolution qui lui permettra de relever les défis futurs de digitalisation.

Au moment d'écrire ces lignes, les comptes 2022 sont en passe d'être clôturés. Nous vous renvoyons donc à la brochure des comptes, laquelle vous donnera toutes les informations financières et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice se solde par un bénéfice. Grâce à des recettes fiscales très nettement en dessus de ce qui était escompté et à une excellente maîtrise des charges de fonctionnement, le résultat est satisfaisant et meilleur que le budget. Toutefois, il est en partie construit sur des éléments exceptionnels, imprévisibles et non budgetables. Certains éléments fiscaux ne pourraient être que temporaires, il est dès lors important de rester vigilant à moyen terme. La marge d'autofinancement se situe aux environs de CHF 4'500'000.-. Bien que pouvant paraître bonne, elle se situe au niveau minimum à la vue des investissements importants prévus ces prochaines années. Avec la remontée des taux d'intérêts de ces derniers mois, il est important de rester attentif à son évolution.

Le service des finances tient à remercier tous les services de la commune avec lesquels il entretient d'excellentes relations, ainsi qu'avec l'ensemble de la Municipalité et en particulier son syndic et responsable des finances, Monsieur Jean-Pierre Haenni, pour la confiance mutuelle et l'excellente collaboration.

Ressources humaines

Missions du secteur

- ✓ Politique du personnel.
- ✓ Soutien transversal.

Au 31 décembre 2022, l'effectif du personnel communal fixe, exprimé en EPT (équivalent plein temps), est de 34.05 EPT pour un total de 40 personnes.

Outre le personnel communal fixe, nous engageons du personnel auxiliaire, représentant un total de 3.4 EPT. Ces personnes travaillent essentiellement dans le secteur de la conciergerie et pour nos archives. Elles interviennent sur appel, en fonction de la demande et de leur disponibilité, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité.

Durant l'année 2022, deux collaborateurs sont partis à la retraite. Les processus de recrutement conduits nous ont permis d'accueillir une nouvelle personne au sein du service des infrastructures et une seconde dans le service urbanisme, bâtiments et assainissement.

Une collaboratrice administrative a donné sa démission afin de découvrir un nouvel horizon professionnel avec effet au 31 janvier 2023.

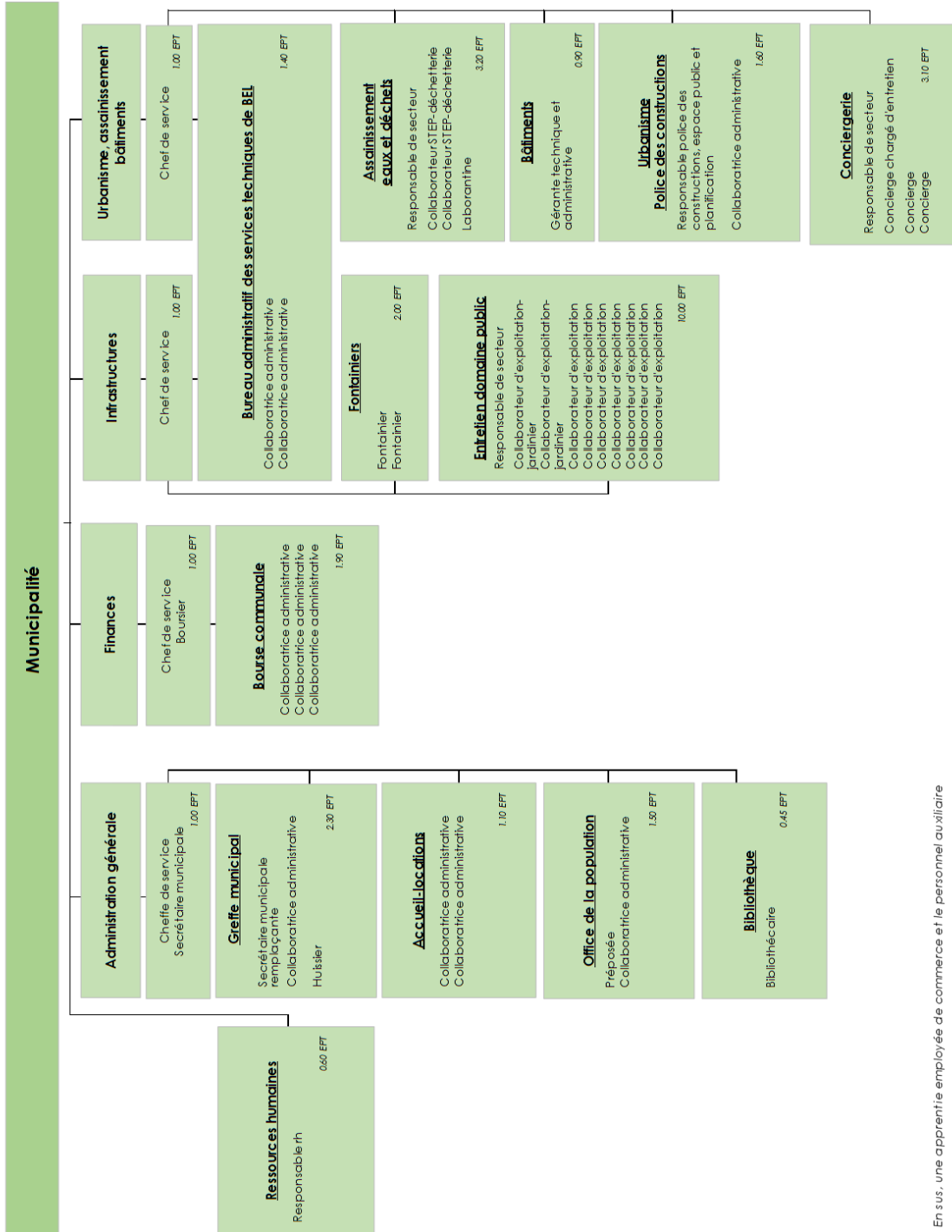
Au mois d'août 2022, nous avons engagé une apprentie employée de commerce en première année pour une formation, en voie élargie, d'une durée de trois ans. Durant la période d'essai, elle s'est rendue compte que ce métier ne lui correspondait finalement pas. Le contrat a été résilié. Nous ouvrirons une nouvelle place d'apprentissage à la rentrée d'août 2023.

En outre, nous avons mené deux processus de recrutement supplémentaires avec succès. En début d'année 2023, une collaboratrice rejoindra le service de l'administration générale et un collaborateur le service urbanisme, assainissement et bâtiments.

Conciergerie

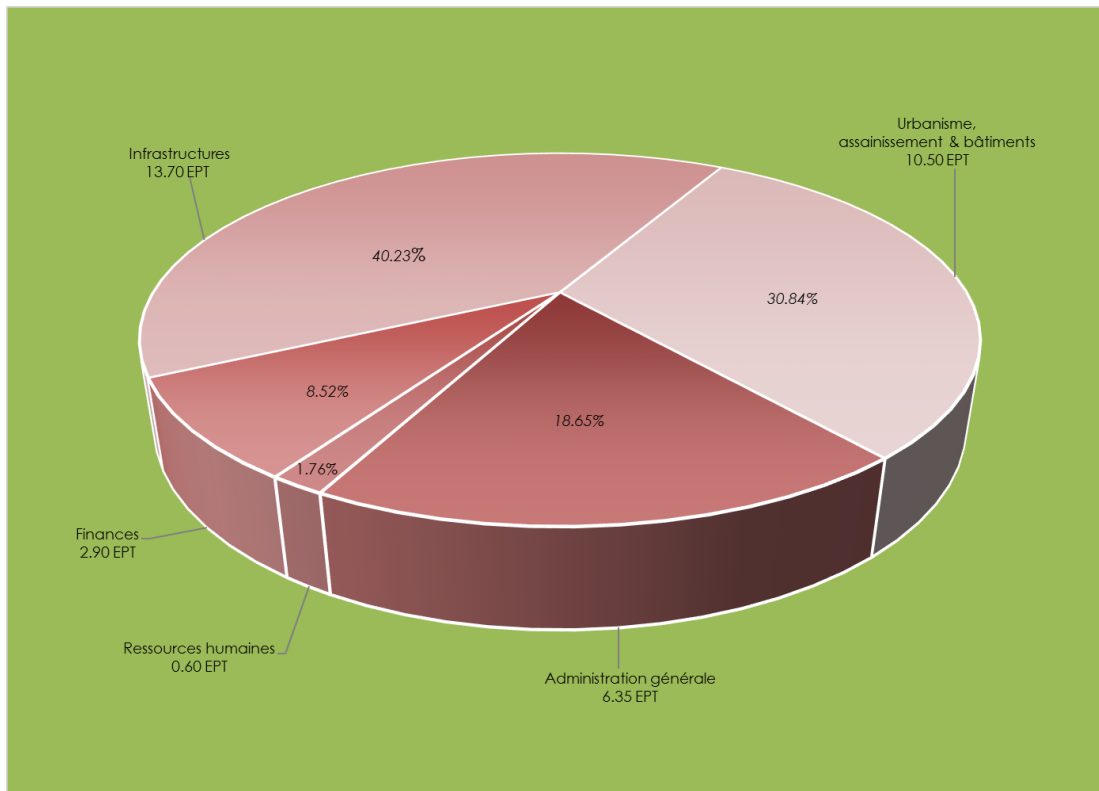
Cette année, nous avons analysé l'organisation de la conciergerie. Au terme de cette démarche, il est ressorti que la gestion du secteur n'était pas en adéquation avec les objectifs et les attentes, notamment aux niveaux de l'élaboration de procédures informatisées, de méthodes de travail actualisées et d'outils adaptés. Dès lors, nous avons démarré un processus de recrutement pour engager un·e responsable du secteur conciergerie. La nouvelle personne prendra ses fonctions à partir du mois de janvier 2023.

Organigramme 2022

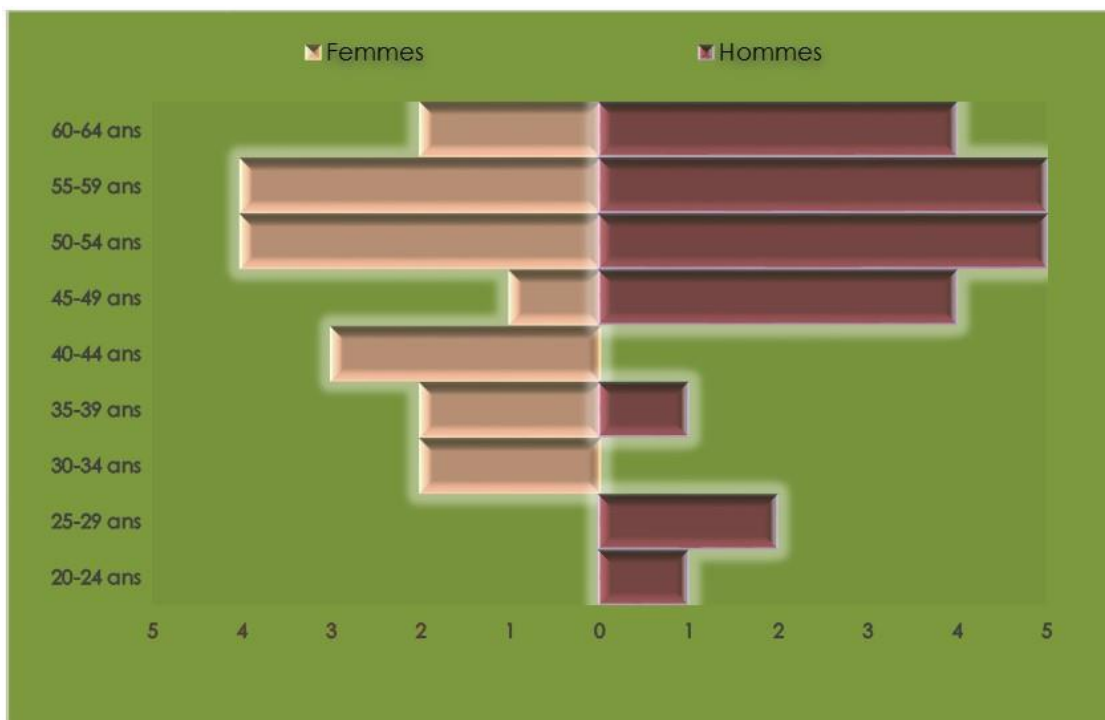


En sus, une apprentie employée de commerce et le personnel auxiliaire

Répartition graphique de l'effectif



Pyramide des âges



Formations 2022

Cette année, les formations et séminaires précisés à la suite ont été suivis :

- Congrès sur le recyclage
- Actualités en matière de droit du travail
- Conduite des nacelles en sécurité
- Actualités en matière de droit de bail
- Actualités AVSM
- Perfectionnement logiciel NetBiblio
- Journée technique pour les fontainiers
- Cours informatiques
- Cybercriminalité
- Gestion de conflits
- Petits travaux d'entretien et de réparation sur les livres
- Journée technique Aquapro
- Planifier financièrement sa retraite
- Aménagement du territoire
- Introduction au FALC
- ECA formation module commune
- Nouveau droit des marchés publics
- Salon du bois

Police des constructions

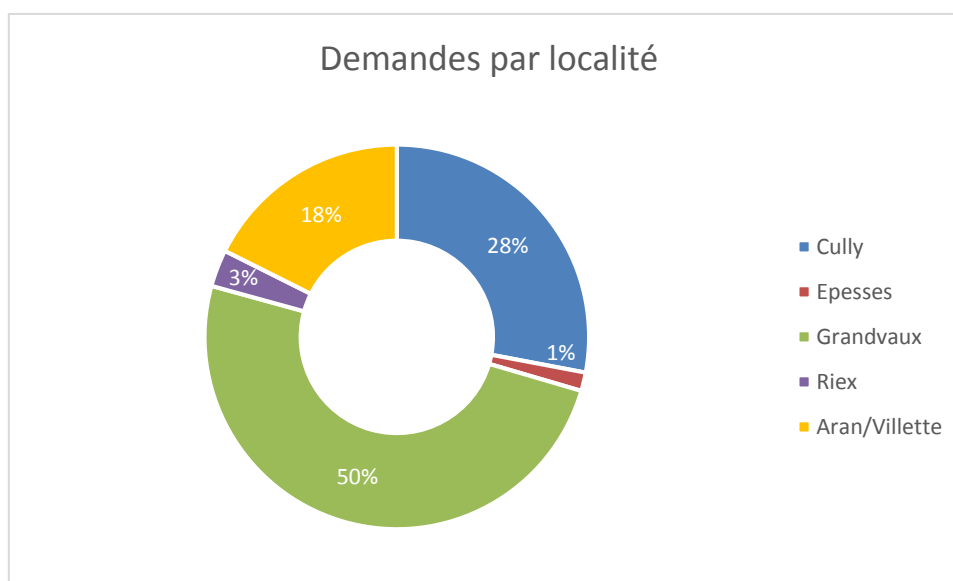
Missions du secteur

- ✓ Instruire les demandes d'autorisation/permis de construire.
- ✓ Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme.

Permis de construire

Au cours de l'année 2022, nos services ont traité 193 nouvelles demandes d'autorisation / permis de construire, soit 42 qui ont été soumises à enquête publique et 151 qui en ont été dispensées. On notera la grande partie des demandes inhérentes aux installations solaires (57) et la pose de PAC (32) comme objet unique de la demande.

La répartition de ces 193 demandes sur nos 5 villages se décline comme suit :



Courant 2022, 40 permis de construire ont pu être délivrés après enquête publique, dont 12 pour des dossiers soumis à l'enquête en 2021. Un projet a été refusé et 5 projets ont été abandonnés.

Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, 20 visites de contrôles en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser ont été effectuées par la Commission technique communale, regroupées sur 4 après-midi tout au long de l'année. En 2022, 20 permis ont été délivrés.

Logements construits

Sur les 20 permis d'habiter/utiliser délivrés, 25 nouveaux logements ont vu le jour. A noter également que 4 autres nouveaux logements ont été créés pour lesquels la visite de la Commission a été faite et dont le dossier est en attente du permis (mise en conformité d'éléments de minime importance).

En conclusion, un total de 29 nouveaux logements a vu le jour en 2022 sur le territoire communal.

Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale est constituée selon l'article 17 de la Loi sur la santé publique. Elle intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués. En 2022, la Commission n'a pas été sollicitée.

Office de la population

Missions du secteur

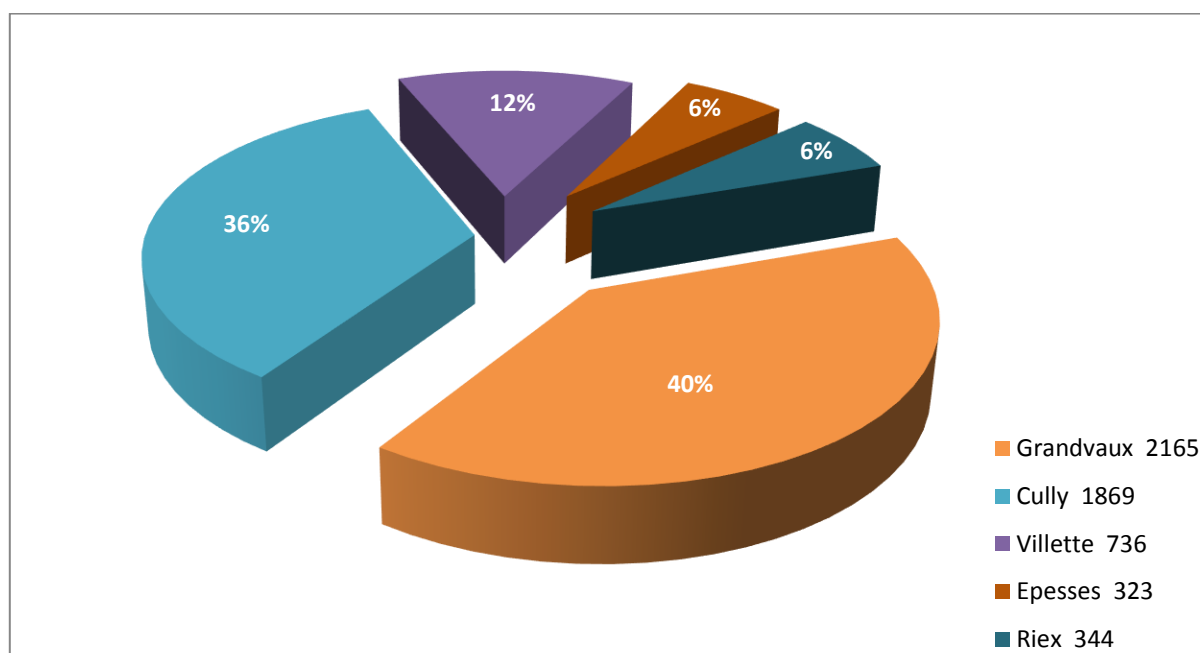
- ✓ Enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitantes et habitants.
- ✓ Fournir aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

Quelques chiffres

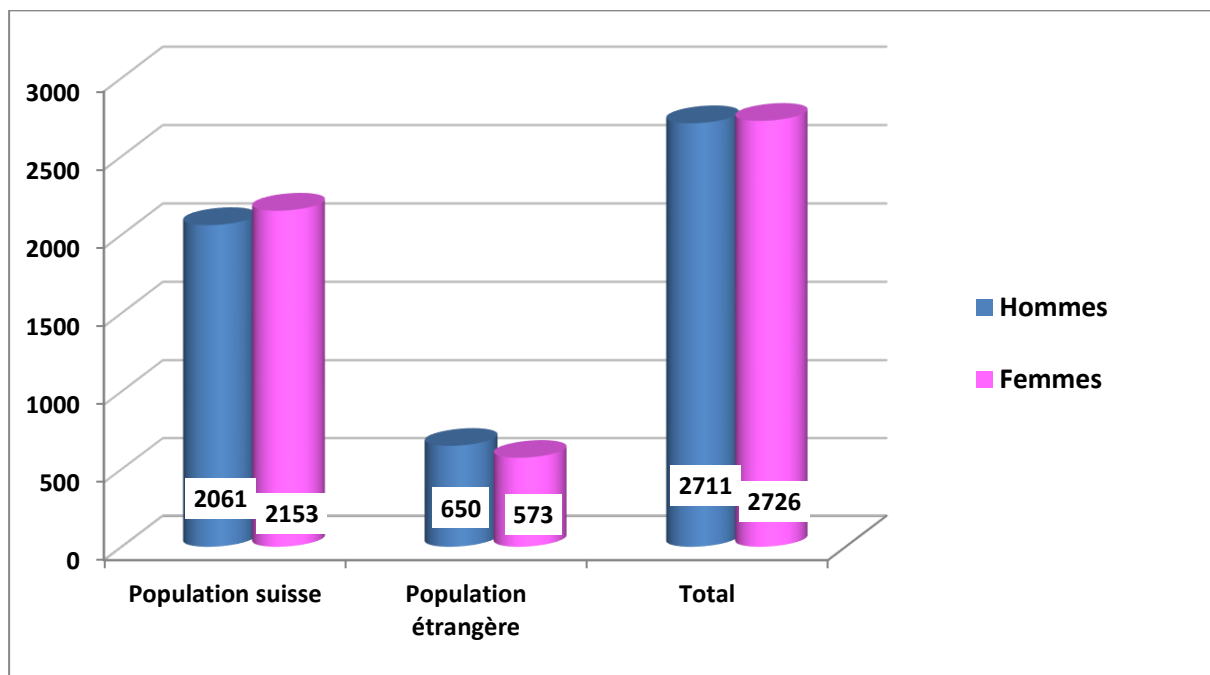
Au cours de l'année, nous avons fourni 853 attestations diverses dont 247 gratuites (attestation de départ ou pour l'ORP) et effectué 185 demandes de cartes d'identité.

Statistiques

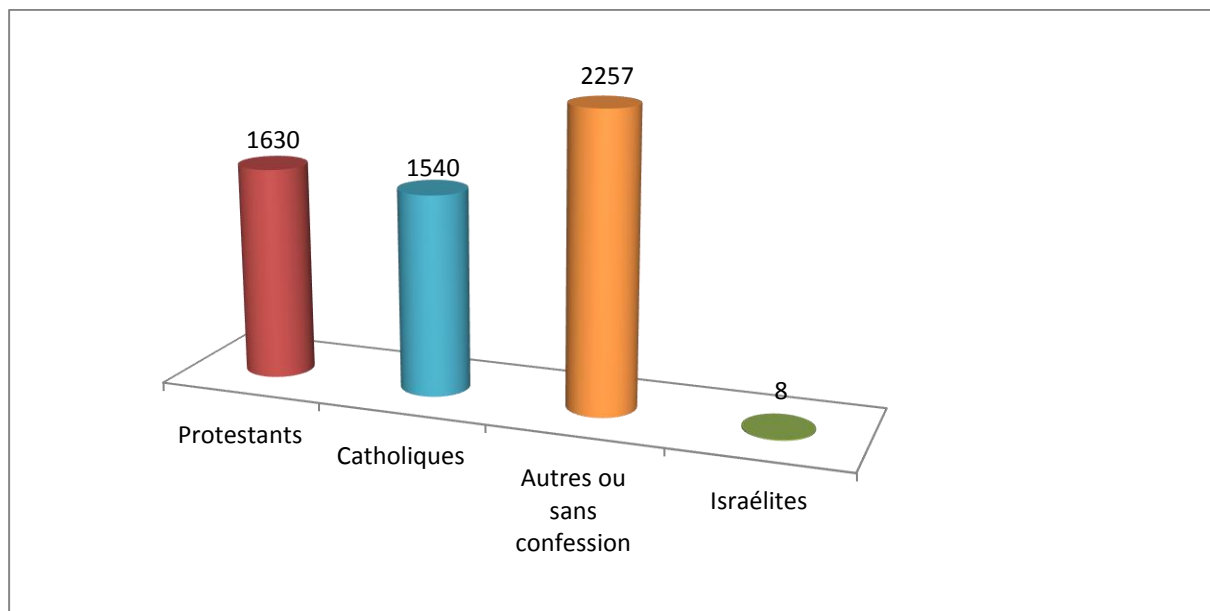
Au 31 décembre 2022, la population résidente de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5'437 personnes et était répartie de la manière suivante :



Composition de la population



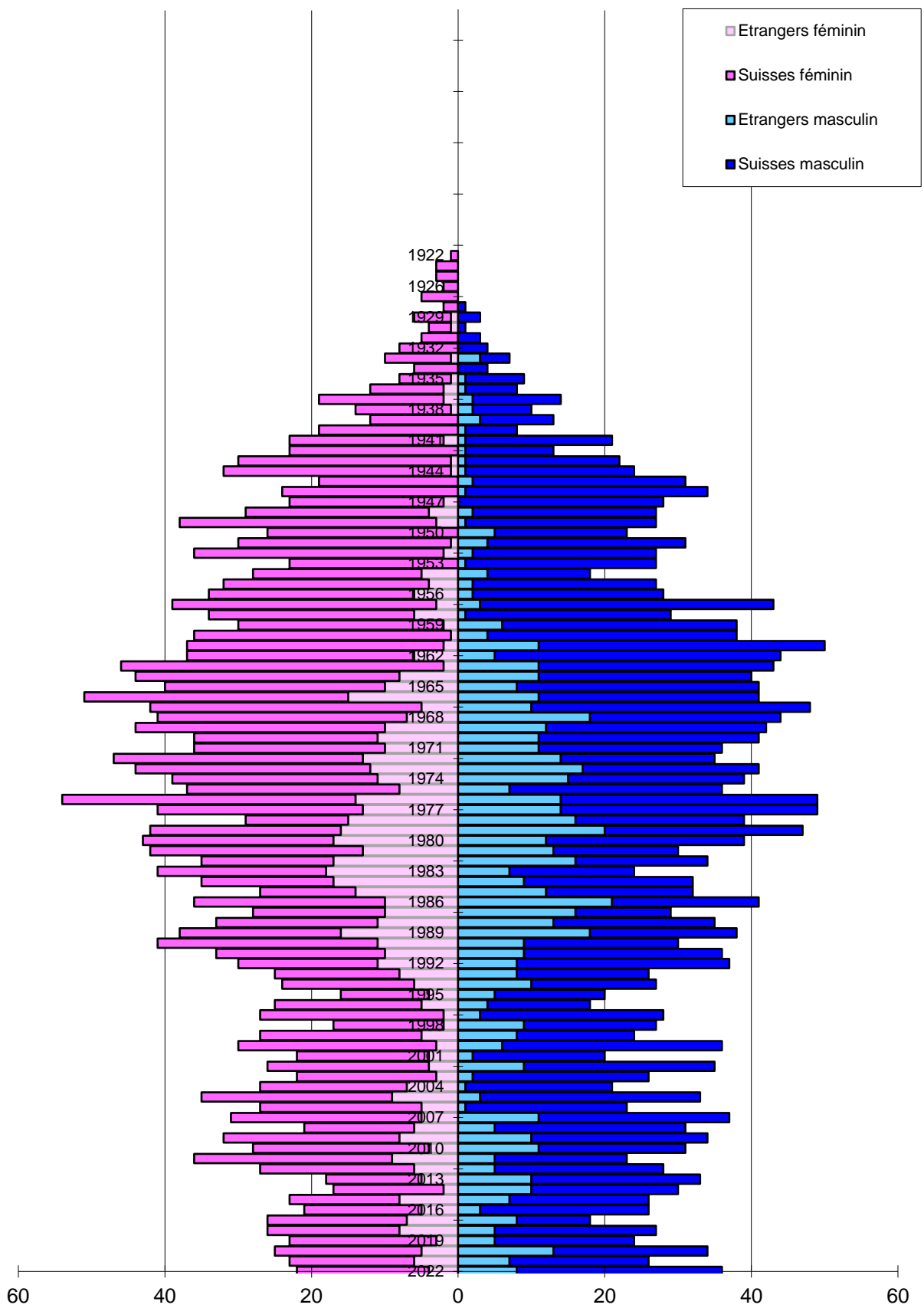
Les différentes confessions se répartissent de la façon suivante



Statistiques des mutations

Durant l'année, nous avons effectué un total de 11'045 mutations diverses dans notre registre, un nombre plutôt stable par rapport à l'année précédente. A titre indicatif, 565 arrivées, 135 changements d'adresse à l'intérieur de la commune et 558 départs, ont été enregistrés.

Pyramide des âges



Naissances

Le carnet rose mentionne la naissance de 59 enfants durant l'année 2022.

Nécrologie

Nous avons eu le regret de perdre 44 habitant-e-s.

ÉCOLES, TOURISME, CULTURE ET ASSAINISSEMENT



Photo de Mme Truss de Jong

M. Raymond Bech
Municipal

Ecoles

Missions du secteur

- ✓ Fournir l'infrastructure scolaire et logistique nécessaire à l'accomplissement de l'enseignement scolaire obligatoire.
- ✓ Assurer le transport des élèves.

Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

L'ASCL a été constituée par les cinq communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz, St-Saphorin et Bourg-en-Lavaux afin d'assumer les responsabilités conférées aux communes par la Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire. Elle accueille dans les 9 bâtiments scolaires qu'elle gère (dont les collèges des Ruvines, du Genevrey et du Vanel sis sur la commune de Bourg-en-Lavaux) les 1'186 élèves des cinq communes inscrites à l'école obligatoire publique (dont 509 pour Bourg-en-Lavaux, soit un élève de plus que l'année scolaire 2021/2022).

L'ASCL est conduite par un Conseil intercommunal de 29 membres répartis en proportion de la population de chaque commune, et par un Comité de direction composé d'un municipal de chaque commune, et dont le rôle est équivalent à celui d'une Municipalité. Elle a pour mission de mettre à disposition et de gérer les locaux et autres installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que d'organiser le restaurant scolaire, les transports scolaires et les devoirs surveillés.

Le dossier relatif aux problèmes d'isolation et d'étanchéité, constatés sur le bâtiment B du complexe scolaire du Verney, a trouvé son épilogue avec le

versement à l'ASCL de l'indemnité conventionnelle de CHF 699'000.-.

Le Conseil intercommunal a approuvé en novembre 2022 la convention de mise à disposition des locaux scolaires par les communes membres. Cette convention prévoit que la « location » des bâtiments scolaires sera déterminée sur la base des coûts effectifs des collèges, amortissements et frais de financement inclus. La convention stipule également que les travaux excédant la somme de CHF 300'000.- (y compris les travaux de rénovation ou de construction) doivent être approuvés par le Comité de direction de l'ASCL. Enfin, les projets de construction nouvelle devront être étudiés et gérés par un comité de pilotage comprenant au moins deux membres du Comité de direction (outre le municipal en charge des bâtiments scolaires).

Les mandats des transports scolaires et de la restauration du collège du Verney à Puidoux ont été réattribués selon les règles relatives aux marchés publics. Dès la rentrée 2022/2023, c'est la société Concordance qui est responsable de la restauration du Verney, alors que les sociétés HelvéCie (pour les collèges de Puidoux et Chexbres) et Garage Dupasquier SA (pour les collèges de

Bourg-en-Lavaux) ont vu leur mandat reconduit.

Afin de poursuivre les études concernant le regroupement des infrastructures scolaires de Bourg-en-Lavaux, respectivement leur rénovation ou reconstruction, un Comité de pilotage a été constitué, conformément à la convention mentionnée ci-avant. Ce Comité s'est réuni 4 fois en 2022 et ses travaux permettront d'engager les procédures nécessaires à l'établissement d'un projet concret. Un premier crédit d'étude devrait être présenté au Conseil communal au second semestre de 2023.

Afin d'accroître la sécurité des élèves dans les transports scolaires, le mandataire Dupasquier et le Comité de direction ont souhaité l'introduction d'un système de contrôle d'entrée et de sortie des élèves par « badge », système approuvé par l'Association des parents

d'élèves de Bourg-en-Lavaux. Sa mise en place est toutefois suspendue en l'état, l'Autorité cantonale de protection des données et de droit à l'information ayant décidé d'en examiner la conformité avec la Loi vaudoise sur la protection des données personnelles.

Sur le plan financier, l'exercice 2022 s'est terminé par un coût net global de CHF 6'224'442.-, soit supérieur de CHF 218'000.- à 2021. Les activités extrascolaires ont pu reprendre normalement après les années de restriction « covid ». Cela représente un coût par élève de CHF 5'239.-. La part du coût global net à la charge de Bourg-en-Lavaux reste pratiquement identique à 2021 (45,32 %) et s'élève à CHF 2'820'816.-, inférieure d'environ CHF 100'000.- par rapport au budget.

La fréquentation des devoirs surveillés est en légère baisse.



Collège des Ruvines à Cully

Accueil pré et parascolaire

Mission du secteur

- ✓ Organiser des structures d'accueil pour la petite enfance (préscolaire) et les enfants scolarisés, conformément à la Loi sur l'accueil de jour des enfants.

Sur mandat de la Commune, la Fondation de droit privé Piccolino gère les différentes structures d'accueil pré et parascolaire à disposition des parents d'enfants domiciliés sur la commune. La Municipalité, par l'intermédiaire du municipal responsable des écoles, est représentée au sein du Conseil de fondation, et se plaît à relever l'excellence du travail fourni par le Conseil, la Direction et le personnel de la Fondation.

Membre du réseau d'accueil Arjel, qui regroupe les structures existantes sur les communes membres de l'ASCL (cf rapport scolaire ci-dessus), la Fondation Piccolino gère la garderie de Lavaux, qui peut accueillir 66 enfants en âge préscolaire. Vu la demande croissante et les possibilités d'extension offertes par les locaux disponibles au bâtiment des « Champs d'Or », propriété de la Fondation de l'Hôpital de Lavaux, un plan d'extension et de rénovation a été déposé en 2022. Sa concrétisation permettra, dès la rentrée 2023, d'accueillir une vingtaine d'enfants supplémentaires.

La Fondation Piccolino gère, outre la garderie préscolaire, les trois structures d'accueil parascolaire : du Chat Perché (collège du Genevrey, 48 places d'accueil), du Foyer des Ruvines (48 places) et de la Capite (Ruvines, puis bâtiment communal « ex-Préfecture » de la rue du Temple 17 dès la rentrée scolaire 2022/2023).

Le bâtiment « La Capite », au chemin des Champs d'Or et propriété de la Fondation de l'Hôpital de Lavaux étant appelé à disparaître dans le cadre des transformations qui seront entreprises par l'Hôpital, la commune a aménagé et mis à la disposition de Piccolino les locaux de la rue du Temple 17 à Cully. Depuis la rentrée scolaire 2022/2023, la nouvelle « Capite » (le nom est resté) accueille désormais les enfants de Cully et environs des degrés scolaires 1 à 6P, pour une capacité maximale augmentée à 96 places. Cette installation a pour l'heure un caractère encore provisoire, en attendant l'issue des études relatives à la rénovation/reconstruction des collèges des Ruvines et du Genevrey. Les enfants des degrés scolaires 7 et 8P sont à nouveau accueillis au Foyer des Ruvines. En tout, la commune dispose donc de 192 places pour l'accueil de jour parascolaire des enfants.

Le taux d'occupation des places d'accueil est excellent, et l'offre disponible dans la commune place celle-ci au-dessus de la moyenne cantonale. La part communale au financement des structures d'accueil (env. 20 %) est toutefois inférieure à la moyenne cantonale.

La participation communale aux frais de fonctionnement est en très légère hausse par rapport à 2021, soit CHF 725'695.- (y compris CHF 21'843.- à la structure de

Puidoux/Chexbres/Rivaz/St Saphorin) vs CHF 714'025.-, mais inférieure au budget de CHF 52'705.-.

A cela s'ajoutent la part communale au réseau d'accueil en milieu familial de jour (CHF 40'984.-) et les frais de fonctionnement du réseau Arajel (CHF 11'140.-), ainsi que le soutien de CHF 20'000.- à la garderie de l'Association Arc-en-Ciel, qui fournit un appoint essentiel à l'accueil de jour des enfants, et qui est désormais reconnue comme une structure à temps d'ouverture restreint (TOR) par l'Office d'accueil de jour du canton de Vaud.

Tourisme

Mission du secteur

- ✓ Soutenir et faciliter le développement des activités économiques et touristiques dans la commune.

Notre commune est toujours une destination touristique majeure et l'afflux des visiteurs reste constant. Par rapport à 2021, les nuitées enregistrées dans les établissements hôteliers et parahôteliers sis sur le territoire communal - camping compris - sont en légère baisse (41'130 nuitées enregistrées contre 43'320 en 2021).

La distribution aux hôtes de la commune de la « Lavaux Transport Card » a connu un succès non démenti, pour un coût assumé par la commune de CHF 70'324.-. Ce montant est toutefois en légère baisse également par rapport à 2021. On rappelle que la Lavaux Transport Card permet aux visiteurs d'emprunter gratuitement les transports publics de la région et de bénéficier de rabais auprès des institutions culturelles affiliées.

Le Lavaux Express (petit train des vignes) reste une valeur sûre, et a pu reprendre son activité normale. La contribution de la commune à ses charges de fonctionnement a à nouveau atteint son plafond, fixé à CHF 17'500.-.

En maintenant sa participation financière de CHF 70'000.- à l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPM), la Commune contribue de manière substantielle à la préservation et à la promotion du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Le constant soutien des communes à LPM a contribué à la décision du Canton de soutenir à long terme l'Association, avec une contribution de plus de 2 millions sur 5 ans.

Culture

Mission du secteur

- ✓ Promouvoir et soutenir les activités culturelles dans la commune.

Après les années « covid » marquées par des annulations de manifestations et/ou des restrictions importantes dans l'organisation des manifestations culturelles, l'année 2022 a été marquée par un retour à la normale et le redéploiement des nombreuses activités culturelles proposées sur le territoire communal.

Le Cully Jazz a pu se dérouler dans son format « classique » et a connu un succès important auprès de visiteurs sevrés de tels événements au cours des deux années précédentes. Le soutien et la participation financière de la commune, évalués à environ CHF 200'000.-, restent essentiels à la tenue du festival.

Le Lavaux Classic a également pu reprendre ses « quartiers » pour une riche et ensoleillée édition 2022.

Et le « petit dernier », soit le Burning Virus festival, organisé par et pour les jeunes adultes, a connu un beau succès en août, avec la participation de plus de 600 spectateurs-trices.

La commission culturelle de la commune a mis sur pied trois spectacles en 2022 :

- *One man show* de Pierre Aucaigne, le 22 février, remplaçant en dernière minute le spectacle *Coming out* de Vincent Kohler et Pierre Aucaigne
- *Oscar*, par le Boulevard Romand, présenté à trois reprises en septembre / octobre 2022
- *Scrooge*, spectacle pour enfants de Charles Dickens, le 10 décembre 2022.

Avec le soutien de la commission culturelle, l'Association BeL Scène, s'est attelée à la mise sur pied d'un spectacle original et tous publics, *Le Mystère Davel*, qui sera présenté en août 2023, année de la commémoration du tricentenaire de la mort du major Davel.

Assainissement

Missions du secteur

- ✓ Assurer le traitement et l'évacuation des eaux.
- ✓ Organiser la récolte et l'élimination des déchets.

Prestations du secteur

- ✓ Gestion de la station d'épuration (STEP) et du réseau d'assainissement.
- ✓ Gestion du ramassage au porte-à-porte, des points de collecte et de la déchetterie.
- ✓ Etablissement de projets et direction de travaux.

Assainissement des eaux usées, claires et pluviales

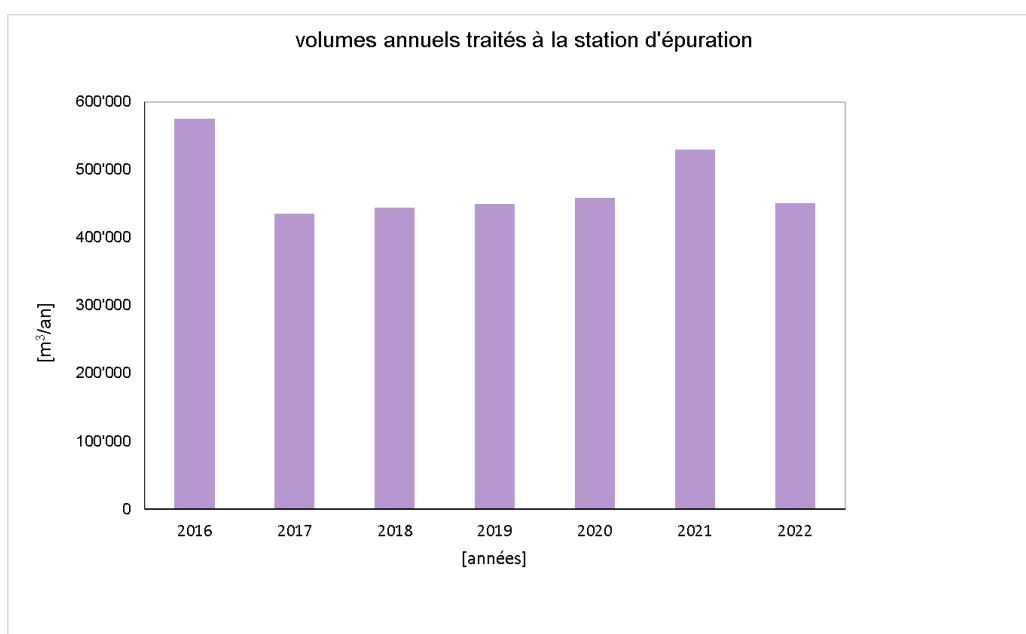
Station d'épuration (STEP)

Analyse des eaux usées brutes et épurées

Le rendement de la station d'épuration est toujours très satisfaisant et répond pleinement aux exigences formulées par la réglementation.

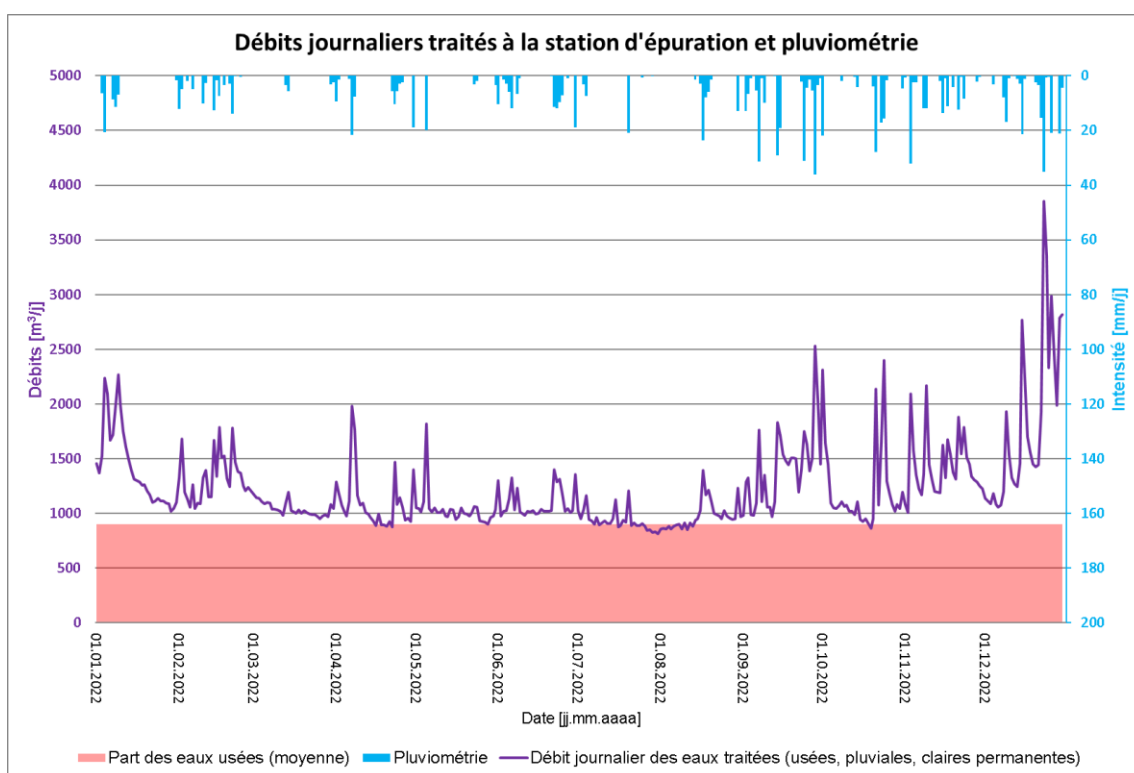
Débits traités

Un débit total de 451'000 m³ a été traité en 2022. Cette valeur corrobore avec une pluviométrie en dessous de la moyenne. Evidemment, les débits d'eaux pluviales qui sont compris ne devraient pas aboutir à la STEP, l'assainissement complet en système séparatif étant l'objectif à atteindre.



On notera que l'année 2016 était particulièrement pluvieuse.

La variation journalière des débits est illustrée sur le graphe suivant :



Malgré une année marquée par des températures caniculaires et une période de sécheresse, particulièrement durant le 1^{er} semestre, on constate que les faibles précipitations impactent directement les débits acheminés à la station d'épuration. Les apports d'eaux pluviales et claires (drainages) péjorent le traitement global et sont de ce fait indésirables. Année après année, au fur et à mesure de l'inspection du réseau, les raccordements indésirables sont modifiés, en vue d'un assainissement conforme à l'objectif d'une séparation stricte des eaux à traiter et des eaux non polluées.

Boues d'épuration

470 tonnes de boues déshydratées ont été produites et transportées en vue de leur élimination, soit l'équivalent de l'année précédente. Ces boues contenaient environ 132 tonnes de matières sèches, soit 28 % de la masse totale. En nette augmentation par rapport à l'année précédente (24%), cette amélioration est directement imputable à la mise en service de la nouvelle centrifugeuse et des travaux d'assainissement de la chaîne de traitement.

Travaux de réfection

En 2021, le Conseil communal approuvait, le 11 octobre, le préavis 19/2021 concernant les travaux de réfection de la STEP (phase 3, CHF 1'676'000.- HT).

La mise en conformité des installations sécuritaires (barrières, etc.), ainsi que la rénovation et réaffectation des locaux d'exploitation ont été repoussés en 2023.

A noter qu'une panne importante en fin d'année de la centrifugeuse a nécessité de mettre en œuvre la table d'égouttage (installation de secours) ne permettant pas d'atteindre par contre des boues suffisamment sèches. Ceci a engendré une charge financière supplémentaire.

Dans ce même préavis de 2021, le Conseil communal donnait son aval à l'installation de panneaux photovoltaïques à la STEP et à la station de relevage (STREL) de Moratel, pour un montant de CHF 498'000.- HT, hors subventions de CHF 52'000.- HT.

Afin de prolonger la surface d'installation des panneaux solaires de part et d'autre du bâtiment de service, la structure métallique a été réalisée.

Station de relevage de Moratel (STREL)

Travaux de réfection

Issus de l'approbation du préavis 15/2020 par le Conseil communal dans sa séance du 26 octobre 2020, pour un montant total des réalisations de CHF 901'000.- HT, le solde des travaux prévus a consisté à remplacer les deux vis d'Archimède, éléments majeurs de cette station, qui permettent de relever les eaux en vue de leur prétraitement.



Installation photovoltaïque

L'installation photovoltaïque, disposée en toiture, a été mise en service le 30 août 2022.

La production, sur les 100 derniers jours de l'année, correspond aux valeurs estimées initialement.



Ouvrages

Stations de pompage

Rien de particulier à signaler concernant le fonctionnement des sept stations de pompes réparties sur le réseau.

Réseau d'assainissement

Raccordements non conformes

Trois raccordements non conformes ont été repérés, dont un qui acheminait les eaux usées dans un collecteur d'eaux claires.

Le service de l'assainissement examine annuellement l'assainissement d'un certain nombre de bien-fonds, généralement en lien avec des travaux à proximité, et ceci en dehors des contrôles effectués en vue de la délivrance des permis d'habiter.

En outre, et comme le stipule la loi sur la protection des eaux (Leaux 1991), l'examen des possibilités d'infiltration ou de rétention est systématiquement exigé dans le cadre des projets de rénovation ou de construction.

Eaux claires permanentes et pluviales

Comme le démontrent les graphes précédents, la présence dans le réseau des eaux usées de raccordements de drainages, chenaux ou grilles demeure. Le service s'efforce, au gré de ses connaissances liées à divers travaux ou repérages, de poursuivre la séparation stricte des eaux.

Curages et examens télévisuels des canalisations

Annuellement, le service procède à la vidange des dépotoirs routiers et des tronçons de canalisations à faible pente.

Localement, des examens télévisuels ont permis de qualifier l'état des canalisations.

Réalisations

Au cours de l'année 2022, les travaux d'assainissement de la station de relevage de Moratel et de la station d'épuration ont été priorités, en l'absence de nécessité d'interventions significatives sur le réseau, en dehors de réfections ponctuelles de grilles et regards.

Assainissement des déchets

Ramassage et gestion des déchets ménagers

Points de collecte

Le point de collecte de Cully, situé en bordure du giratoire de la gare, a été mis en service au mois d'avril. Avec les huit écopoints, l'objectif d'une alternative au ramassage au porte-à-porte et à la déchetterie est atteint dans l'ensemble des périmètres définis à l'origine. La fréquentation des points de collecte est conforme aux prévisions.

Comme l'année précédente, la qualité du tri aux points de collecte s'est avérée très satisfaisante. Les incivilités, telle que la dépose hors des conteneurs de déchets volumineux ou inappropriés, sont en constante diminution. Selon les constats, des contrôles sont effectués par le service et le cas échéant, les auteurs-trices amendés.

Un examen in situ par un représentant de la filière de traitement des déchets (GEDREL), organe qui rétribue la Commune en fonction des masses annuelles de déchets ménagers, a constaté avec satisfaction l'absence significative de sacs non taxés.

Les conteneurs dédiés aux ordures ménagères et à la récolte du verre ont fait l'objet d'un nettoyage complet.

Ramassage au porte-à-porte

Le dépôt des sacs taxés le jour même du ramassage hebdomadaire est généralement bien respecté. Ponctuellement, un rappel a dû être affiché.

Malgré une communication régulière concernant les bonnes pratiques, notamment dans l'agenda communal, trop de sacs plastiques sont encore retrouvés dans la

collecte au porte-à-porte des déchets compostables. Ceci induit un tri manuel à la compostière de la Coulette, augmentant le coût de la prise en charge de ces déchets.

Nouveau règlement sur la gestion des déchets

Afin de répondre à la motion de Mme L. de Palma et consorts « Pour un financement équilibré de la gestion de nos déchets », le préavis n° 18/2022, proposant un nouveau règlement sur la gestion des déchets, a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 9 décembre 2022.

Comme adaptations majeures, on peut citer une taxation à la personne physique et non plus au ménage, de même qu'une perception financière de base pour les déchets compostables et en fonction des masses produites par les déchets de jardin (principe du pollueur-payeur).

Déchetteries

Champaflon

Malgré son exigüité, le report constaté de la masse des déchets sur les points de collecte et la possibilité de se rendre à la déchetterie des Gavardes, la déchetterie de Champaflon reste fréquentée.

Gavardes (Savigny)

En 2022, 270 ménages (249 l'année précédente) disposaient d'une carte d'accès à la déchetterie des Gavardes. Malgré cette augmentation, le nombre de passages relevés aux Gavardes demeure relativement faible.

Quantités et types de déchets

Synthèse

Sur la masse globale des déchets représentatifs, on constate toujours une grande stabilité depuis l'introduction de la taxe au sac.

Cependant, on remarque une constante diminution de la masse totale des déchets depuis 2016, soit environ 15% par année, et ceci malgré une augmentation, certes faible, de la population.

Concernant les ordures ménagères, un producteur important est sorti du périmètre de gestion, justificatifs à l'appui. Ce fait engendre une baisse significative de la masse récoltée et traitée.

Tri des déchets

La qualité du tri des déchets est globalement satisfaisante, à l'exception des matières compostables, pour lesquelles même une infime présence de matière plastique induit un tri important (cf. chapitre plus haut).

Récolte des flaconnages en matière plastique et du Sagex blanc

La récolte des flaconnages en matière plastique et du Sagex blanc à la déchetterie, de par les quantités enregistrées, répond clairement à une demande.

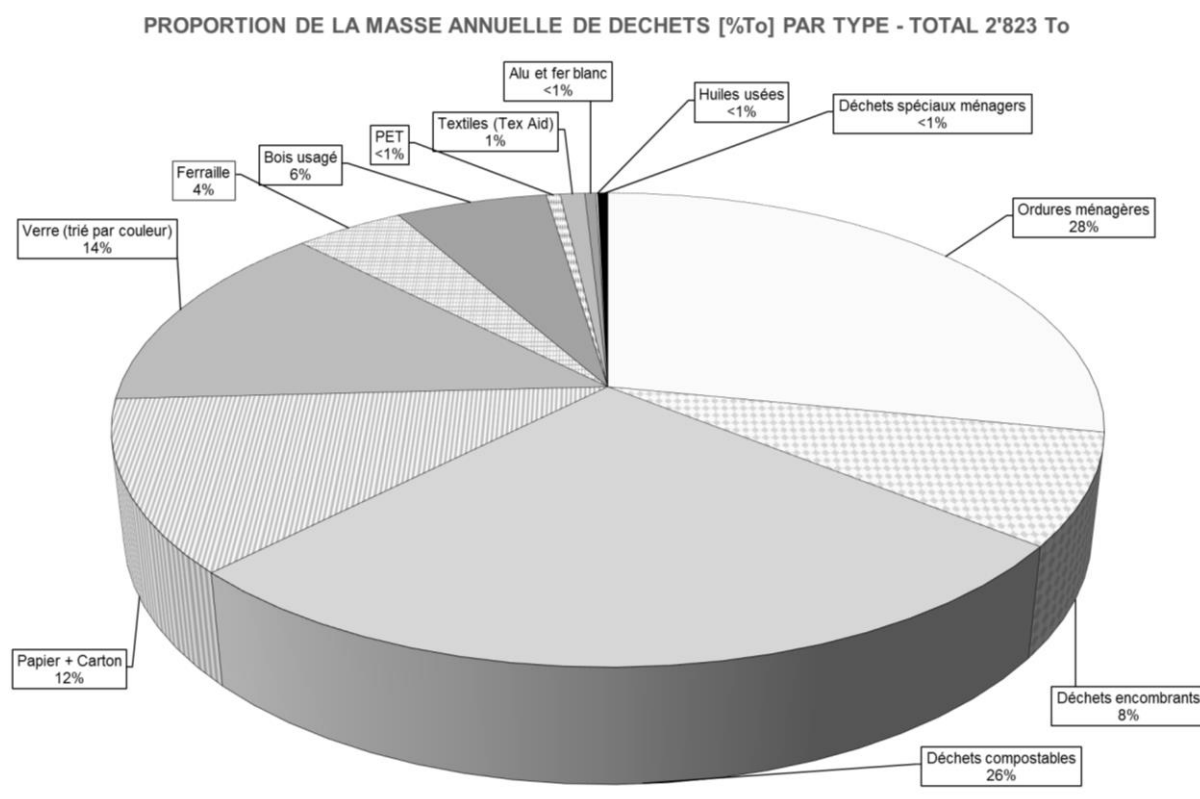
Rétribution

Comme il est de coutume, la rétribution du verre trié couvre les frais de son transport. La rétribution du métal et du papier / carton est resté stable. A noter que dans ce dernier cas, la rétribution est moindre pour le carton que pour le papier.

Statistiques

| Année | | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012-2009 |
|---------------------------|------|------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-----------|
| Ordures ménagères | [to] | 802 | 863 | 890 | 904 | 979 | 924 | 894 | 918 | 893 | 751 | 1'344 |
| Déchets encombrants | [to] | 220 | 233 | 236 | 260 | 298 | 281 | 319 | 311 | 296 | 278 | 220 |
| Déchets compostables | [to] | 725 | 827 | 896 | 952 | 862 | 975 | 1'087 | 955 | 1'123 | 971 | 762 |
| Papier + Carton | [to] | 329 | 359 | 362 | 422 | 418 | 441 | 443 | 431 | 445 | 435 | 309 |
| Verre (trié par couleur) | [to] | 391 | 410 | 421 | 357 | 427 | 402 | 380 | 367 | 373 | 372 | 335 |
| Ferraille | [to] | 114 | 130 | 154 | 145 | 140 | 149 | 179 | 146 | 156 | 130 | 141 |
| Bois usagé | [to] | 170 | 181 | 171 | 188 | 183 | 210 | 211 | 181 | 194 | 186 | 188 |
| PET | [to] | 19 | 17 | 22.0 | 18.4 | 19.9 | 20.1 | 20.8 | 14.4 | 13.8 | 12.1 | 11.4 |
| Textiles (Tex Aid) | [to] | 27 | 29 | 32.0 | 30.7 | 35.6 | 36.8 | 32.9 | 28.1 | 30.3 | 23.2 | 15.5 |
| Alu et fer blanc | [to] | 11 | 13 | 6.0 | 9.6 | 13.3 | 16.3 | 5.7 | 5.0 | 7.8 | 9.3 | 5.4 |
| Huiles usées | [to] | 2.6 | 2 | 2.0 | 1.4 | 2.1 | 3.7 | 2.8 | 2.1 | 3.0 | 2.3 | 2.8 |
| Déchets spéciaux ménagers | [to] | 13 | 12 | 19.0 | 17.7 | 9.7 | 12.1 | 10.9 | 12.8 | 12.8 | 9.9 | 13.0 |
| Total | [to] | 2823 | 3'077 | 3'211 | 3306 | 3'387 | 3'471 | 3'587 | 3'372 | 3'547 | 3'180 | 3'347 |

Remarque : la masse d'ordures ménagères tient compte de la sortie du périmètre d'un gros producteur (environ 27 to/an). Elle est tout de même en diminution (voir chapitre « synthèse »).



Aménagement du territoire

Plan d'affectation communal (PACom)

Selon le Plan directeur cantonal, les communes vaudoises avaient jusqu'au 20 juin 2022 pour mettre à jour leurs planifications territoriales et revoir le dimensionnement de leur zone à bâtir si nécessaire. Malgré les efforts conséquents déployés par le service d'urbanisme et le bureau mandataire chargé du dossier, la Municipalité n'a pas pu tenir le calendrier proposé dans le rapport de gestion 2021.

Le règlement a été travaillé avec de nombreuses itérations réalisées au sein de l'administration communale et du bureau mandataire, en coordination avec le Canton. La Commission municipale d'urbanisme a également été consultée à quatre reprises sur le projet, notamment sur les aspects de police des constructions. Enfin, une coordination a été nécessaire avec les mandataires en charge de l'étude de mobilité et ceux en charge de l'intégration des cartes de dangers naturels pour assurer la cohérence de l'ensemble de ces planifications.

Parallèlement au travail sur le règlement, un effort de communication a été initié par la Municipalité et le service d'urbanisme sur le plan et le dimensionnement de la zone à bâtir. Un courrier a été envoyé à tous les propriétaires touchés par une modification importante de l'affectation de leur bien-fonds pour les inviter à une rencontre individuelle. Environ 30 séances ont été effectuées entre mars et septembre.

En octobre, deux séances publiques d'information sur l'avancée des travaux ont été organisées à Grandvaux et Cully. Environ 300 personnes ont assisté à ces séances.

La Municipalité a bon espoir de pouvoir déposer son projet à l'examen préalable du Canton lors du premier semestre 2023.

Plan directeur communal (PDCom)

Selon la mesure B11 du Plan directeur cantonal, la Commune doit établir un plan directeur communal. Logiquement, le PACom devrait le concrétiser et donc être validé par la suite. La Commune avait initié les travaux sur le sujet suite à la fusion mais le Canton a également stoppé le projet à cause de la mise à l'enquête du PAC Lavaux. A l'automne 2021, le Canton a confirmé le fait que la Commune pouvait poursuivre l'élaboration de cette planification. Une nouvelle orientation a été donnée à ce document et une démarche participative a été organisée début 2022. Plus en phase avec les préoccupations actuelles de la population (liens sociaux, protection de l'environnement, énergie et mobilité), le PDCom sera soumis à l'examen préalable du Canton en même temps que le PACom et le rapport 47 OAT.

Plan de protection des arbres

Un plan de protection des arbres a été initié en 2021 et un recensement des arbres d'importance communale et cantonale a été réalisé. Le plan et son règlement ont été soumis à l'enquête publique en 2022. Le règlement devait servir de modèle pour le règlement-type du Canton pour les autres communes, mais des modifications dans la loi sur la protection du patrimoine arboré (Lprnp), finalement validée à l'automne 2022, a contraint la Municipalité à retarder sa mise en œuvre pour vérifier la pertinence de son règlement dans ce nouveau cadre légal.

Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

À la suite du changement de législature intervenu en juin, la Commission du Grand Conseil sur le PAC Lavaux a été recomposée et a repris ses travaux. L'incertitude demeure toujours quant à la date d'entrée en force du plan et aux modifications qui pourraient y être apportées à la suite du traitement des oppositions. La Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a confirmé à la Commune que les processus en cours pour ses propres planifications ne seront pas retardés à cause du retard dans l'approbation du PAC Lavaux.

Commission consultative Lavaux (CCL)

La Commune est représentée au sein de la Commission. Celle-ci préavise les projets de construction, reconstruction ou rénovation dans le cadre de l'article 5a de la Loi Lavaux.

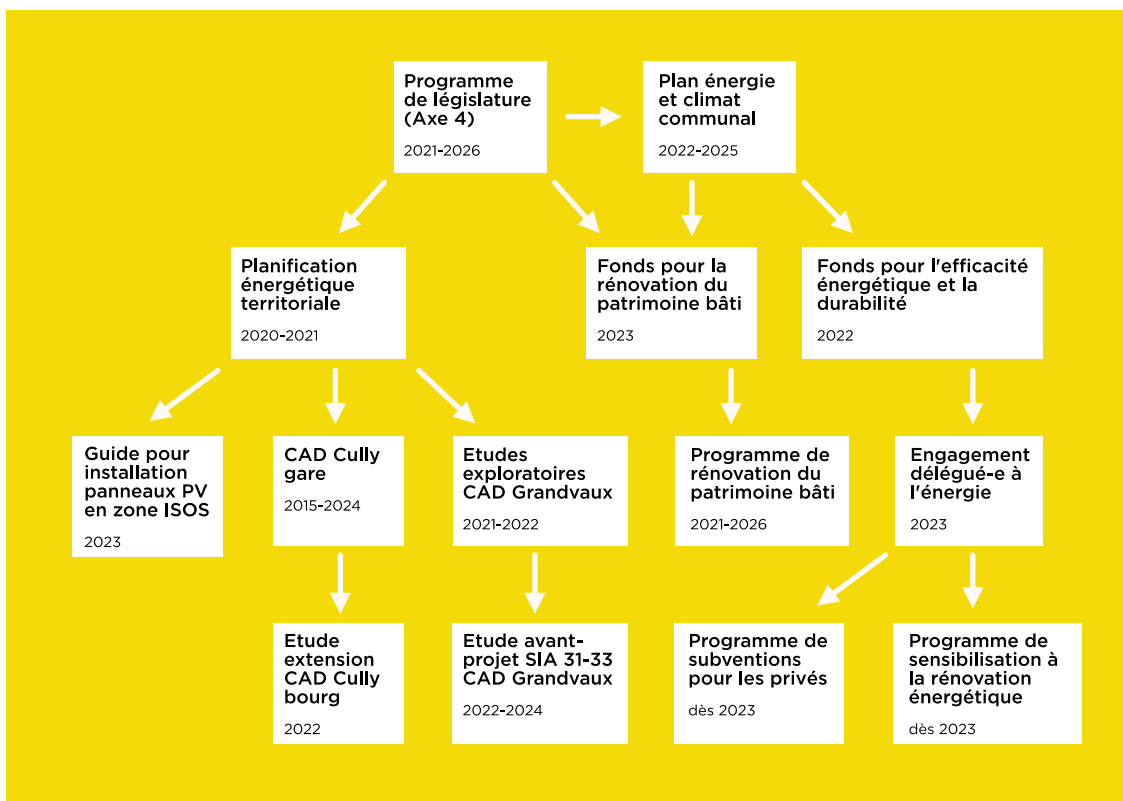
Commission intercommunale de Lavaux (CIL)

La Commune est représentée au comité de la Commission. Celle-ci est très active sur le PAC Lavaux. Elle a présenté une étude sur les parkings d'échange à l'échelle du district et les besoins en stationnements.

Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a siégé à neuf reprises durant l'année 2022. Elle a préavisé 3 projets privés dont l'agrandissement de l'Hôpital de Lavaux. Elle a consacré 4 séances au nouveau règlement du PACom et 2 pour le PDCom.

Energie



Comme présenté dans la communication 05/2021 faisant suite au postulat Cuénoud « Urgence climatique, il ne reste plus beaucoup de temps ! », la Municipalité a commencé les travaux pour établir son Plan énergie et climat communal (PECC) sur la base des outils proposés par le Canton avec un mandataire spécialisé. Un diagnostic a été établi au premier semestre 2022 et une stratégie avec des fiches d'actions a suivi, ces dernières étant basées sur une démarche participative avec la population et l'administration communale. Le document a été finalisé en fin d'année 2022 et doit encore être validé par le Canton début 2023.

Suite à la planification énergétique territoriale, la Municipalité a sondé la faisabilité de chauffages à distance sur le territoire communal. Un potentiel a été vérifié pour le bourg de Grandvaux, notamment grâce à une séance d'informations avec les propriétaires concernés et un questionnaire. Le préavis 14/2022 a été accepté par le Conseil communal par la suite, dans le but de faire une étude d'avant-projet (selon les phases 31-33 de la norme SIA 102). Un cofinancement avec la Confédération via l'OFEN a été demandé.

Le programme de rénovation et de diagnostic énergétique du patrimoine bâti a été défini et mis en route. Plus d'informations sur le sujet se trouvent dans le dicastère du patrimoine bâti.

Le chauffage à distance alimenté par l'eau du lac à Cully a connu diverses avancées durant l'année 2022. La société Holdigaz a mis à l'enquête le projet de construction de la station de pompage à l'été 2022. Le chauffage sera normalement fonctionnel en 2024. Ladite société assurera le chauffage provisoire des différents immeubles dès leur mise en service.

Une extension du chauffage sur le bourg de Cully a été étudiée durant l'été 2022. Le potentiel semble intéressant. Une proposition plus concrète sera développée durant l'année 2023.

En matière d'énergie solaire, le réseau de consommation propre (RCP) de Cully a vu le jour et est mandaté à la société Holdigaz. Les installations solaires de l'immeuble Equitim sont fonctionnelles depuis le 1er avril 2022.

La station de relevage (STREL) a été équipée à l'automne 2022 et a produit les premiers kWh solaires du patrimoine bâti communal. Le développement d'installations solaires sur la station d'épuration (STEP) sera effectué dès février 2023.

Afin d'inciter et orienter les propriétaires des bourgs de la commune inscrits à l'inventaire fédéral ISOS-A à installer des panneaux photovoltaïques sur leurs toitures tout en respectant les objectifs de sauvegarde du patrimoine, la Municipalité a initié la création d'un guide en lien avec le Canton sur la base de celui qui a été présenté par Moudon en 2021. Il sera terminé au printemps 2023.

Un fonds pour la rénovation énergétique et la durabilité chez les privés a été proposé par la Municipalité au Conseil communal. Ce dernier l'a accepté dans le cadre du préavis 13/2022. Il sera alimenté par l'indemnité sur l'usage du sol, une partie de l'impôt foncier et une possible taxe sur la consommation électrique. Un-e délégué-e à l'énergie sera engagé-e courant 2023 et un programme de subventions sera établi par la suite.

Durabilité

Les activités de la Commission du développement durable (CDD) ont été menées avec enthousiasme. Deux Repair Café ont eu lieu à Cully avec une belle fréquentation.

Avec la collaboration de l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), les actions de lutte contre la Renouée du Japon ont pu être poursuivies. Environ 30 bénévoles se sont retrouvé-e-s toutes les trois semaines, entre les mois de mai et d'octobre, pour couper et arracher la Renouée. Une collaboration avec la Commune de Puidoux et l'Association du sauvetage est mise en place pour libérer une partie du site de Treytorrens de l'emprise de la Renouée du Japon.

Sur la base du projet de charte des jardins, déjà bien implanté, la CDD a développé un projet de charte des rives, en lien avec le Canton, pour encourager aux bonnes pratiques dans l'entretien des rives privées du lac.

Une butte en permaculture a été installée sur une parcelle communale vers Moratel. Cela fonctionne bien ; dès que le groupe y travaille, tout le monde s'arrête, il y a un intérêt marqué et de nombreuses questions.

Un premier compost de quartier a été installé à Aran grâce à l'impulsion de la population locale. Sa fabrication a été payée par la Commune, son entretien est sous la responsabilité des habitantes et habitants qui peuvent, du coup, utiliser le compost pour les jardins potagers du bourg d'Aran.

En collaboration avec le GANaL, le groupe des amoureux de la nature en Lavaux, la CDD a poursuivi l'installation de nichoirs pour les hirondelles et les martinets noirs. Une cinquantaine de nouveaux nichoirs ont été installés au printemps 2022 à Cully et Riex.

Durant l'année 2022, un petit groupe de personnes issues de la CDD a créé une coopérative solaire citoyenne du nom d'OSOLAR qui a intégré la fédération Optima Solar. Son but est d'installer des panneaux solaires sur de grandes toitures dans la région Lavaux-Oron.

Communication

Le nouveau site internet de la Commune a été publié en septembre 2022. Plus fonctionnel entre autres pour la gestion de l'agenda, des actualités et de l'annuaire, mieux adapté à la lecture sur mobile, c'est un outil que l'administration communale a pris en main rapidement pour assurer une transmission efficace de l'information à la population.

Les deux pages réservées à la Commune de Bourg-en-Lavaux dans le journal de district Le Courrier-Lavaux-Oron sont toujours publiées une fois par mois.

L'agenda annuel est envoyé à tous les ménages en début d'année et rencontre un vif intérêt, notamment de la part des seniors qui y trouvent nombres d'informations sur les activités ayant lieu sur le territoire communal.

Affaires sociales

Les communes n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre en la matière : le Canton fixe un cadre étroit et ce qui relève de la compétence des communes est délégué à des organisations intercommunales, elles-mêmes dotées de très peu de marge de manœuvre. Les discussions du Canton avec l'UCV, pour une reprise d'une partie des charges de la facture sociale, sont dépendantes de l'initiative « SOS Communes » et du contre-projet en cours d'élaboration par le Conseil d'Etat. Le résultat de celle-ci pourrait avoir un impact considérable pour notre commune, même s'il est très difficile à mesurer pour l'heure. Une première reprise du fonctionnement des agences d'assurances sociales par le Canton a déjà eu un impact pour 2022.

Les activités sociales de la commune se limitent à apporter des soutiens ponctuels à des habitant-e-s faisant face à des difficultés, ainsi que des dons à des institutions sociales actives dans la région. La question du logement des personnes en difficultés financières se pose aussi régulièrement, parfois avec acuité. Lorsqu'il est déclenché par les autorités cantonales, la commune applique le « Plan canicule ».

En raison du vieillissement de la population dans une commune sensiblement plus « âgée » que la moyenne cantonale, la nécessité d'améliorer la politique en faveur des seniors reste d'actualité. Les réflexions sur l'organisation d'un projet de « quartier solidaire / bourgs solidaires » avec Pro Senectute se poursuivent et se concrétiseront en 2023.

Un postulat du Conseil communal visant à créer une commission municipale « jeunesse » a été voté en 2021, la Municipalité y a répondu en créant ladite commission. Celle-ci s'est réunie à deux reprises avec une demi-douzaine de jeunes tirés au sort. Le rythme de croisière de la commission doit encore être trouvé même si les premiers échanges sont encourageants.

SECURITÉ, SPORTS, MANIFESTATIONS, PORTS ET RIVES



M. Jean-Paul Demierre
Municipal

Sécurité

Missions du secteur

- ✓ Assurer la sécurité des personnes et des biens.
- ✓ Maintenir la tranquillité et l'ordre public.

Association Police Lavaux



L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif de police coordonnée vaudoise et assure la sécurité publique sur six communes : Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Lutry, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin, pour un bassin de population de 22'000 habitant-e-s. L'effectif du personnel, exprimé en EPT (équivalent plein temps) est de 49.3 EPT pour un total de 52 collaboratrices et collaborateurs.

L'année 2022 aura été une année de transition, M. Patrick Sutter, municipal de Lutry, ayant succédé à M. Jean-Paul Demierre, municipal de Bourg-en-Lavaux, au 1^{er} janvier 2022 à la présidence du Comité directeur de l'association.

Police Lavaux s'est, pour la première fois de son histoire, dotée d'un programme de législature intitulé « Législature 2021 à 2026, Axes stratégiques ». Elle a également fêté, lors d'une magnifique journée de portes ouvertes au mois d'août, ses dix ans d'existence. L'acquisition de nouveaux programmes informatiques a permis de faciliter, et par de là, de rationaliser le travail des agent-e-s.

Police Lavaux s'est également engagée dans des actions visant à nouer des liens étroits avec la population et ses partenaires, notamment une table ronde avec les secrétaires municipales-ux, une seconde table ronde avec les vigneron-ne-s ainsi que plusieurs cafés Police-population.

Infractions radar

En 2022, 1'217 (-59) heures pour 321 (+24) contrôles répressifs ont été effectuées (temps de travail annuel d'un agent : 1'840 heures), ce qui représente environ 3 heures de contrôle quotidien. Le nombre d'heures correspond à l'engagement de 0,66 EPT par jour.

| | Avis d'infraction | Rapports Commission de police | Avis de dénonciation Préfecture | Rapports Préfecture | Avis de dénonciation Ministère Public | Rapports Ministère Public |
|------------------------|--------------------------|--------------------------------------|--|----------------------------|--|----------------------------------|
| Lutry | 17'798 | 1'222 | 233 | 201 | 33 | 33 |
| Bourg-en-Lavaux | 3'837 | 272 | 66 | 59 | 13 | 12 |
| Chexbres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Puidoux | 4'598 | 414 | 34 | 33 | 1 | 1 |
| Rivaz | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| St-Saphorin | 4'019 | 294 | 29 | 25 | 6 | 5 |
| TOTAUX | 30'252 | 2'203 | 362 | 318 | 53 | 51 |
| 2021 | 30'018 | 2'114 | 359 | 372 | 47 | 36 |
| 2020 | 28'931 | 1'702 | 282 | 286 | 47 | 49 |

Interventions 2022

| | TTL | Lutry | | B-e-L | | Chexbres | | Puidoux | | Rivaz | | St-Saphorin | | Autres | |
|---|-------|--------|-------|--------|-------|----------|-------|---------|-------|--------|-------|-------------|-------|--------|-------|
| | | Inter. | Infr. | Inter. | Infr. | Inter. | Infr. | Inter. | Infr. | Inter. | Infr. | Inter. | Infr. | Inter. | Infr. |
| CIRCULATION | | | | | | | | | | | | | | | |
| Accidents de la circulation | | | | | | | | | | | | | | | |
| Véhicules avec blessés | → 47 | 17 | 15 | 6 | 7 | 5 | 3 | 8 | 5 | 3 | 1 | 5 | 5 | 3 | 0 |
| Véhicules sans blessés | ↳ 183 | 76 | 26 | 27 | 8 | 25 | 5 | 31 | 17 | 4 | 1 | 11 | 5 | 9 | 0 |
| Cycles/trottinettes avec blessés | → 9 | 5 | 6 | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Cycles/trottinettes sans blessés | → 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Piétons avec blessés | → 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Piétons sans blessés | → 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Incapacités de conduire | | | | | | | | | | | | | | | |
| Ivresse | ↑ 46 | 23 | 24 | 12 | 12 | 3 | 2 | 1 | 5 | 3 | 3 | 3 | 4 | 1 | 1 |
| Stupéfiants | → 2 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres | ↳ 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Défauts permis | ↳ 9 | 4 | 3 | 2 | 1 | 1 | 1 | 2 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| RC | ↑ 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Conduite sous mesure | ↑ 12 | 8 | 8 | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres infractions DCR | ↳ 115 | 44 | 26 | 36 | 28 | 9 | 5 | 9 | 10 | 3 | 3 | 10 | 13 | 4 | 2 |
| DÉLITS/PLAINTES | | | | | | | | | | | | | | | |
| Commerces | | | | | | | | | | | | | | | |
| Vols avec effraction | → 17 | 2 | 2 | 3 | 4 | 7 | 1 | 4 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Vols sans effraction | ↑ 11 | 7 | 7 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Vols à l'étalage | ↳ 6 | 3 | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Tentatives de vols | → 6 | 1 | 1 | 0 | 0 | 5 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dommages à la propriété | → 13 | 3 | 0 | 4 | 1 | 1 | 1 | 5 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Habitations | | | | | | | | | | | | | | | |
| Vols avec effraction | ↳ 21 | 9 | 6 | 5 | 5 | 2 | 2 | 4 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Vols sans effraction | ↳ 12 | 2 | 1 | 4 | 3 | 2 | 1 | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 2 |
| Tentatives de vols | ↳ 10 | 4 | 3 | 4 | 4 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Dommages à la propriété | → 17 | 7 | 2 | 7 | 6 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Véhicules | | | | | | | | | | | | | | | |
| Vols avec effraction | → 13 | 3 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 4 | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Vols sans effraction | ↳ 9 | 3 | 3 | 3 | 3 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| Tentatives de vols | → 3 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dommages à la propriété | → 29 | 13 | 8 | 8 | 7 | 0 | 0 | 5 | 3 | 2 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Mobilier urbain (murs, réverbères) | | | | | | | | | | | | | | | |
| Dommages à la propriété | ↳ 9 | 4 | 4 | 3 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Tags/graffitis | → 16 | 9 | 8 | 4 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Vols | | | | | | | | | | | | | | | |
| Simple | → 63 | 21 | 16 | 7 | 6 | 0 | 0 | 3 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 | 29 | 23 |
| Avec violence | ↳ 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Avec astuces | ↳ 11 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 9 | 8 |
| Véhicules | ↑ 9 | 4 | 4 | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Cycles et autres | ↳ 7 | 3 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Cybercriminalité | ↑ 43 | 22 | 17 | 11 | 9 | 0 | 0 | 6 | 6 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 | 1 |
| Violences domestiques | → 16 | 6 | 5 | 2 | 2 | 1 | 1 | 3 | 4 | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 | 2 |
| Intégrité physique ou honneur | ↑ 40 | 13 | 8 | 8 | 4 | 1 | 1 | 7 | 7 | 0 | 0 | 0 | 0 | 11 | 8 |
| Autres | ↳ 27 | 14 | 9 | 5 | 3 | 3 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 1 |

Signalisation et marquage

Modération du trafic

Plusieurs aménagements de modération du trafic ont été réalisés sur le réseau routier.

- Cully : tous les passages pour piétons-nes ont été repeints sur le tronçon de la rue de la Gare, entre les giratoires de la gare et celui du carrousel. Le trottoir nord a été élargi pour la sécurisation des écolier-ère-s.
- Installation de la zone 30 dans le bourg de Villette ; marquage au sol et pose de panneaux de limitation de la vitesse.

Signalisation fixe

- Une signalétique spécifique pour indiquer l'accès au parking public souterrain de la Gare a été posée dans le périmètre du giratoire de la Gare à Cully.
- Par l'intermédiaire du secteur de voirie, du matériel de signalisation a été commandé, notamment pour le remplacement de miroirs, pour la mise aux normes de signaux de dangers, de prescription et de priorité.

Signalisation lumineuse

- Le feu situé contre l'ancien collège à Epresses ayant été mystérieusement endommagé, l'ensemble a été remplacé.
- L'installation provisoire du feu de la Trossière a été remplacée par une installation définitive. Ce feu permet au bus de la ligne Car Postal 381 de déclencher la mise au rouge pour les véhicules venant en sens inverse, et ainsi donner la priorité au passage des transports publics.

Campagne de marquage

- La ligne médiane de la route de Lausanne a été démarquée pour permettre aux riveraines et riverains de rejoindre la chaussée en amont en direction de Lutry.
- Les places de stationnement, situées sur la RC 780 à la hauteur de la gare d'Epresses, ont été repeintes.
- Différentes places de parc louées à des tiers ont été repeintes suite à l'usure de la peinture de marquage.

Bornes amovibles

- La boucle d'induction de la borne amovible donnant accès à la place de l'Hôtel du Monde a été reprogrammée ; un dépannage a été effectué sur l'armoire de commande suite à une défectuosité du contacteur.

Bornes de recharge électrique

- Une nouvelle borne de recharge électrique a été installée à Epresses. Cette borne se trouve du côté Est du parking du Bornalet, contre le mur de l'ancien garage de la voirie. La place de stationnement pour personnes à mobilité réduite est déplacée du côté Ouest du Bornalet. Les marquages n'ont pas pu être réalisés cette année, ils seront faits début 2023.
- Trois nouvelles bornes de recharge électrique sont en fonction dans le parking public souterrain de la Gare à Cully.



Organisation régionale de la protection civile (ORPC)



Association intercommunale ORPC de Lavaux-Oron

L'association intercommunale est entrée en vigueur le 6 juin 2018. Les communes membres sont: Belmont-sur-Lausanne, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Essertes, Forel-Lavaux, Jorat-Mézières, Lutry, Maracon, Montpreveyres, Oron, Paudex, Puidoux, Pully, Rivaz, Saint-Saphorin, Savigny et Servion. L'association a son siège à Forel.

Les tâches de la protection civile

L'éventail des activités de la protection civile est large. Il comprend des tâches de protection, d'assistance et d'appui. La protection civile est avant tout un moyen d'intervention du deuxième échelon dans le cadre du système coordonné de protection de la population.

- Assistance aux personnes en quête de protection et aux sans-abri
- Protection des biens culturels
- Appui aux autres organisations partenaires
- Aide à la conduite et logistique, à titre de renfort
- Remise en état après les événements dommageables de grande ampleur
- Interventions et prestations au profit de la collectivité
- Mise à disposition de l'infrastructure de protection et des moyens d'intervention permettant de transmettre l'alarme à la population

Jours de services en 2022

L'ORPC du district de Lavaux-Oron a pu compter sur l'engagement et la disponibilité de sa milice durant cette année.

3'796 Jours de Services

- 375 Engagement en situation d'urgence
- 2'391 Jours de services d'instruction régionale
- 282 Jours de services d'instruction cantonale et fédérale
- 748 Intervention en faveur de la collectivité



SDIS Cœur-de-Lavaux



L'année 2022 marque la reprise totale des activités et en particulier des cours de formation à l'externe et exercices internes du SDIS. Il est à relever la finalisation du regroupement du matériel, des véhicules et des 4 sections d'appuis de Savigny, Puidoux, Cully et Forel sur deux bases de départ pour les 7 communes membres (Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel, Puidoux, Rivaz, Savigny et Saint-Saphorin), répondant ainsi au standard cantonal en matière de temps d'intervention. La caserne principale du SDIS à Forel a été inaugurée le vendredi 23 septembre.

Deux interventions peu communes ont eu lieu sur le territoire de Bourg-en-Lavaux. La première, le 23 mars, concerne un feu qui a démarré suite à un accident de chantier lors de travaux en bord de route. Le SDIS a été appelé à la rescousse, les ouvriers n'ayant pas réussi à éteindre l'incendie qui prenait de l'ampleur. Le sinistre était inaccessible, situé dans un talus proéminent. Il a fallu attaquer le feu depuis le haut et le bas. L'intervention a duré plus de 6 heures et plus de 600 m² ont brûlé. La seconde concerne un feu de forêt sur les hauts d'Epesses, au mois d'août, difficile d'accès. Le matériel déployé pour circonscrire le feu était important, un renfort Drone via les pompiers professionnels de Lausanne a même été requis.

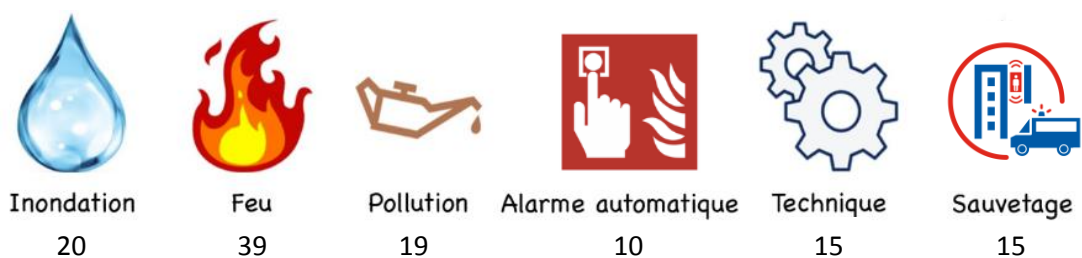
Effectifs au 31 décembre

| | |
|--|----|
| DPS (détachement de premier secours) : | 51 |
| DAP (détachement d'appui) : | 72 |
| Jeunes sapeurs-pompiers : | 37 |

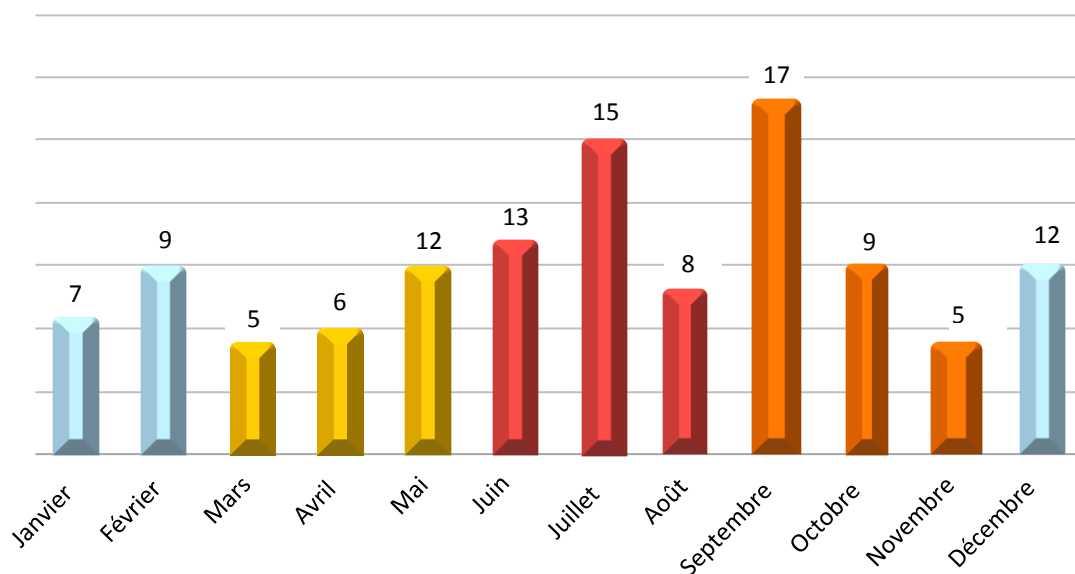
Interventions

118 interventions en 2022.

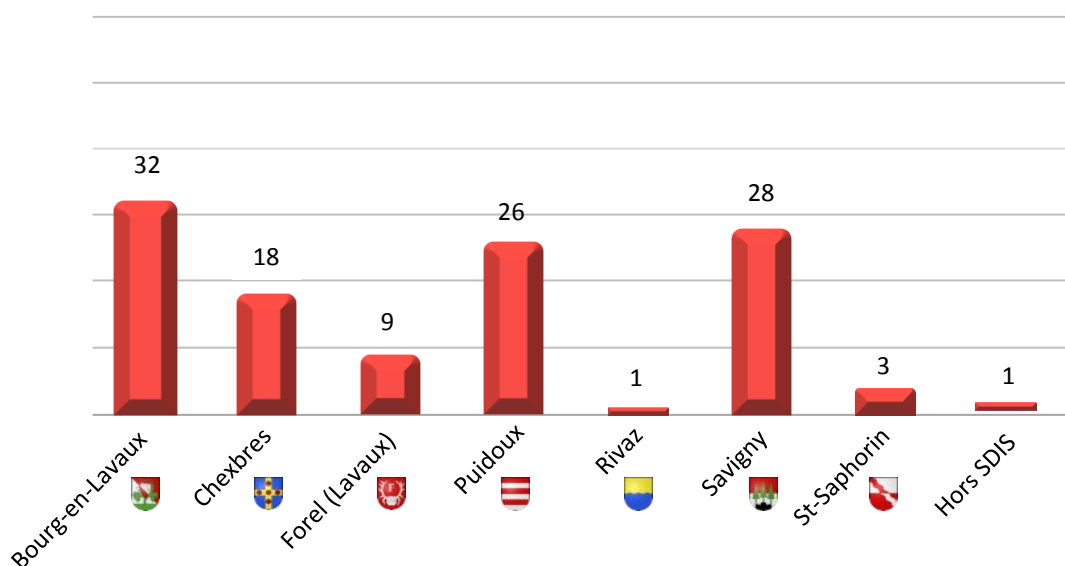
Répartition des interventions par type



Interventions par mois



Interventions par communes



De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2022 peuvent être obtenus sur le site www.sdiscoeurdelavaux.ch.

Sports

Missions du secteur

- ✓ Mise en œuvre de la politique en matière de sport.
- ✓ Soutien financier aux associations.

Les associations sportives ont été soutenues par les habituelles aides financières et prestations de service. La mise à disposition des salles et des installations est gratuite et une subvention est accordée aux clubs et associations pour les jeunes athlètes jusqu'à 18 ans.

La commune de Bourg-en-Lavaux compte un terrain de foot et un terrain multisports aux Ruvines et le complexe sportif de la Tioleyre (terrains de foot et multisports, pétanque et tennis). Leur entretien est efficacement assuré par les collaborateurs de la voirie.

Le 1^{er} juin, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux a eu le plaisir d'inviter la population et ses jeunes sportifs à l'inauguration de la buvette de La Tioleyre, en présence notamment de Léa Sprunger et Philippe Leuba.



Sociétés sportives locales

Abbaye de l'ancienne commune de Villette
Amis du Tir Grandvaux-Villette
Cercle de la Voile Moratel-Cully
Fédération Suisse de Gymnastique, section de Cully
Football-Club Vignoble
Judo-Club Lavaux
La Formela-Gym
Lavaux-Badminton-Club
Le Bouchon de Lavaux, Club de pétanque
Sauvetage du Léman Section Cully-Davel

Scuba Club
Ski-Club d'Epesses
Société de Gym Dame de Cully (SGDC)
Société de Gym Homme
Société de Sauvetage de Villette
Stand up paddle Lavaux
Tennis Club Lavaux



Cercle de la Voile Moratel-Cully

Cours divers

De nombreux cours privés sont également dispensés dans les salles des villages de la commune, tels que la danse-country, yoga, pilates, tai-chi, zumba, capoeira, etc.

Manifestations

Avec une reprise progressive des manifestations en tous genres qui se déroulent sur le territoire communal, la Municipalité a pu délivrer au total 89 autorisations de manifestation au cours de l'année sous revue. Ces dernières se répartissent de la manière suivante :

Cully : 48
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 21
Lotos : 4

Epresses : 7
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 2

Grandvaux : 11
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 4

Riex : 6
Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 3

Villette : 17
Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 12
Lotos : 2



Cully Jazz 2022 - Yazz Ahmed au Chapiteau

Caveau des Vignerons, Cully - concert Jazz et Funk



Sociétés locales

La commune a la chance de compter de nombreuses sociétés locales très actives.

Sociétés locales

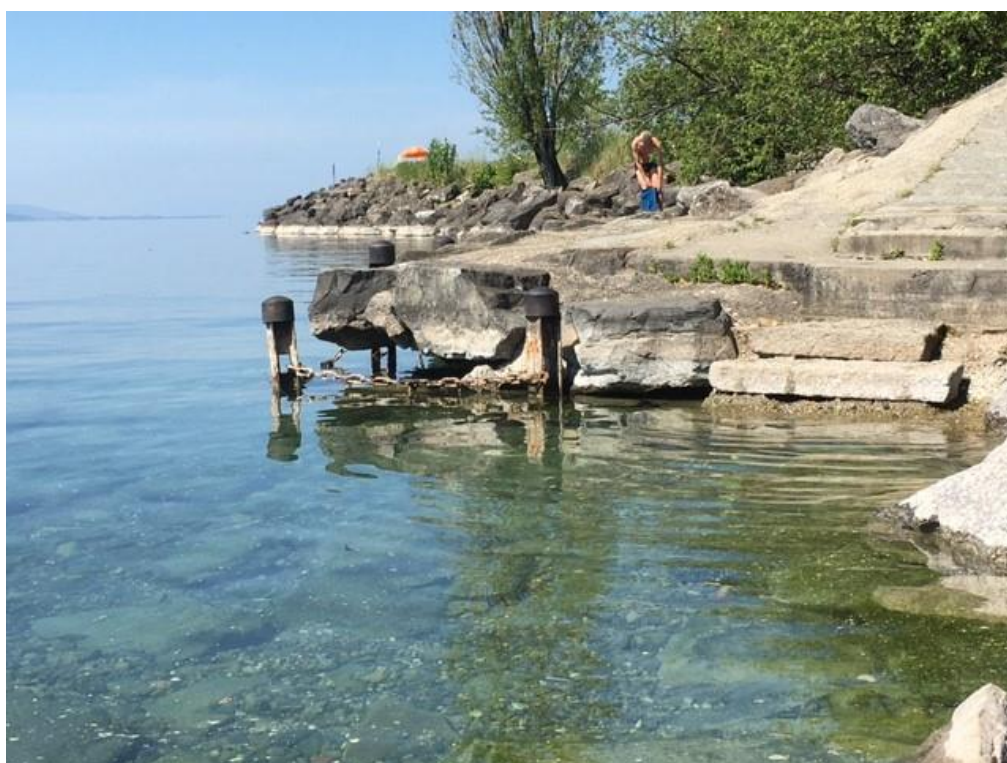
USL - Union des sociétés locales
LABEL - les acteurs de BeL
Ancienne Jeunesse de Riex
APEBEL - Ass. parents d'élèves
Association Cully Jazz Festival
Association des Amis de Lavaux
Classic
Association des Paysannes vaudoises
des Monts de Lavaux
Association des Vignerons de Lavaux
Association du Vieux Lavaux
(ProLavaux)
Association Lavaux Express
Association Sentier Gourmand Lavaux
Brigade Scoute de Lavaux
Caveau des Vignerons de Cully
Caveau des Vignerons d'Epesses
Caveau des Vignerons Grandvaux
Caveau des Vignerons de Riex
Caveau des Vignerons de Villette
Championnat du monde des
Tracassets

Commission de musique spirituelle
de Cully-Villette
Entraide Familiale Bourg-en-Lavaux
Fanfare de Grandvaux
GANaL-Le Groupe des Amoureux de
la Nature Lavaux
Jeunesse de Grandvaux
La Lyre de Lavaux et Ecole de Musique
Le Trait d'Union (aînés)
Les Amis du Cinéma d'Aran
Passeports vacances
Sauvetage du Léman, Section Cully-
Davel
Section des Samaritains de Lavaux
Service d'aide à la famille de Lavaux
Société de Sauvetage de Villette
Société du Port et des Bains de
Moratel Cully
Théâtre de la Dernière Minute
Union des sociétés des lotos
Veillées à la Maison

Rives et plages

Entretien des rives

Durant l'année 2022, un diagnostic alarmant sur l'état des enrochements et des plateformes d'accès au lac a révélé des risques d'effondrement. Les aléas de la météo et l'assaut des vagues contre les structures de protection des rives laminent les blocs. Malgré leur masse importante, de nombreux blocs se retrouvent projetés dans le lac à quelques mètres des rives. Cette désolidarisation des berges a amené le service des infrastructures à préparer un dossier technique pour l'entretien des rives. Ce dossier, sous la forme d'une demande de crédit, sera présenté au Conseil communal en 2023.



Travaux d'entretien

Depuis longtemps, la plage publique de Moratel souffre d'un déficit d'installations sanitaires. Un container wc a été installé et raccordé au réseau des eaux usées. Ce nouvel équipement est financé par la Commune et à charge d'entretien de la SPBMC, Société du Port et des Bains de Moratel.

Nouveaux racks

Plage de Villette

La pratique du paddle étant en forte croissance, un nouveau rack a été installé à la plage de Villette. Cet équipement, doté de 14 places, est loué aux citoyennes et citoyens pratiquant ce sport nautique.



Creux-des-Rives, Cully

Un troisième rack, doté de 14 places, a également été installé à Cully.

DOMAINES ET VOIRIE



M. Jean-René Gaillard
Municipal

Domaines viticoles

Vignes

Une vigneronne-tâcheronne et deux vigneron-tâcherons exploitent la plus grande partie du domaine communal en contrat de vignolage pour l'année viticole 2021 - 2022 (1er novembre au 31 octobre). Les parcelles de vignes sont réparties de la manière suivante :

| | | |
|--------------------------|----------------|----------------------|
| Monsieur Daniel Lambelet | 51'961 | m ² |
| Monsieur Gaël Cantoro | 51'035 | m ² |
| Madame Mélanie Weber | <u>22'591</u> | <u>m²</u> |
| | 125'587 | m² |

La Municipalité tient à les remercier vivement pour le travail accompli et particulièrement Monsieur Daniel Lambelet, qui « tire sa révérence » après 40 années apportées au soin des vignes du Domaine communal.

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. Après l'année 2021 humide, 2022 bat tous les records d'ensoleillement et de sécheresse. Heureusement, quelques pluies salvatrices à la fin août ont permis de récolter des raisins gorgés de sucre avec une maturité parfaite.

Les vendanges démarrent sur les chapeaux de roues vers le 10 septembre avec 3 semaines d'avance, la récolte est généreuse, les degrés Oechsle donnent le vertige.

Depuis le 1^{er} novembre 2022, une vigneronne-tâcheronne et un vigneron-tâcheron s'occupent dorénavant de 11,66 hectares de vignes. Ensemble, ils pourront affronter les défis environnementaux liés aux changements climatiques.

Le solde des vignes communales est loué en contrats de baux à ferme à treize viticulteurs, soit MM. Michel Blanche, Rocco Cantoro, Pascal Dance, Domaine Croix Duplex, Alexandre Duboux, Yvan Duboux, Louis Fonjallaz, Gaillard et fils SA, Les Frères Dubois, Luc Massy, Guillaume Potterat, Hubert Testuz et la SEVE.

Domaine communal Bourg-en-Lavaux (nouvel état au 01.11.2022)

| Exploitant | Propriétaire | Autres | Surfaces m2 |
|-----------------|--------------|----------------------|-------------|
| Mélanie Weber | Commune | Contrat de vignolage | 28'019 |
| Gaël Cantoro | Commune | Contrat de vignolage | 88'584 |
| Divers vigneron | Commune | Locations | 14'741 |
| | | Total | 131'344 |

La Commune exploite également la vigne propriété de la "Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës" située à Grandvaux, d'une surface de 728 m². Les conditions de location précisent notamment le partage de la récolte effective à raison de 70% pour la Commune et 30% pour la Fondation.

Chacune et chacun a également pu constater à la cave le travail et le savoir-faire de nos cavistes-œnologues, qui vinifient année après année des crus qui sont régulièrement primés.

Vendanges

La Commune a vendangé l'équivalent de 110'905 litres de vin clair, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires. Elle a encavé 76'508 litres.

| | | |
|------------------|---------------|----------------------|
| Chasselas | 73'128 | litres dont : |
| Villette | 29'439 | litres |
| Epesses | 34'345 | litres |
| Calamin | 9'344 | litres |
| Rouge | 2'597 | litres dont : |
| Villette rouge | 733 | litres |
| Plant Robert | 1'864 | litres |
| Rosé | 783 | litres dont : |
| Plant Robert | 783 | litres |

Distinctions

En 2022, la Commune s'est distinguée en recevant le « **Laurier d'Or** » Terravin pour les trois appellations en vin blanc.

De plus, le Calamin a été honoré d'une distinction Or au « Mondial du Chasselas ». Et cerise sur le gâteau, le Calamin et l'Epesses ont tous deux été présélectionnés (16 vins) pour les Lauriers de Platine, mais malheureusement n'ont pas terminé dans le tour final des 8 premiers.

Parc Vign'nature

Les visites sont peu nombreuses. Toutefois, le parcours a accueilli quelques classes scolaires pendant la belle saison. La Municipalité réfléchit à réaménager tout le périmètre de la Maison Jaune, le jardin et les vignes.

Mise des vins

La mise des vins des domaines de la Commune, récolte 2021, a eu lieu le 25 février 2022 à la salle Davel, sous l'experte direction du Commissaire-priseur, M. Pascal-Jacques Kramer :

- **Prix de départ**

Villette : CHF 7.00 Epesses : CHF 7.50 Calamin : CHF 9.00

- **Vente**

70 lots représentant 32'275 litres de vin ont été vendus pour CHF 405'031, soit un prix moyen de CHF 12.55 réparti comme suit :

- 10'530 litres de Villette au prix moyen de CHF 11.05
- 5'650 litres d'Epesses au prix moyen de CHF 13.28
- 4'515 litres de Calamin au prix moyen de CHF 15.05

Tous les lots ont trouvé acquéreur.

Souscription aux habitant-e-s & événements

Pour donner suite à la souscription offerte aux habitantes et habitants de la commune, 4'338 bouteilles ont été acquises, représentant un chiffre d'affaires de CHF 68'395.-.

Nous avons participé avec la « Promotion Villette », à une Route Gourmande dans la Ville de Berthoud pour la deuxième année. Une délégation de la Municipalité a animé cet événement.

Elle a également participé, lors du Cully Bazar, à la dégustation et la promotion de l'Association du Plant Robert à la salle Davel.

Les vins de la commune ont été servis lors du dernier Marché de l'année à Cully. En 2023, nous serons aussi présents au Marché à Aran.

A l'avenir, la Commune désire augmenter l'offre oenotouristique pour valoriser ses vins en bouteilles.

Une nouvelle gamme d'étiquettes verra le jour au début de l'été prochain, afin de créer une nouvelle dynamique et élargir la clientèle.

Forêts

Jean-René Gaillard, municipal en charge des forêts, est vice-président de la Centrale des forêts et du Comité du Groupement forestier intercommunal de Lavaux. Il participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, la Forestière et la Fédération du triage du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts, propriété de la Commune, est de 247 ha, toutes situées sur le territoire de la commune de Forel (Lavaux).

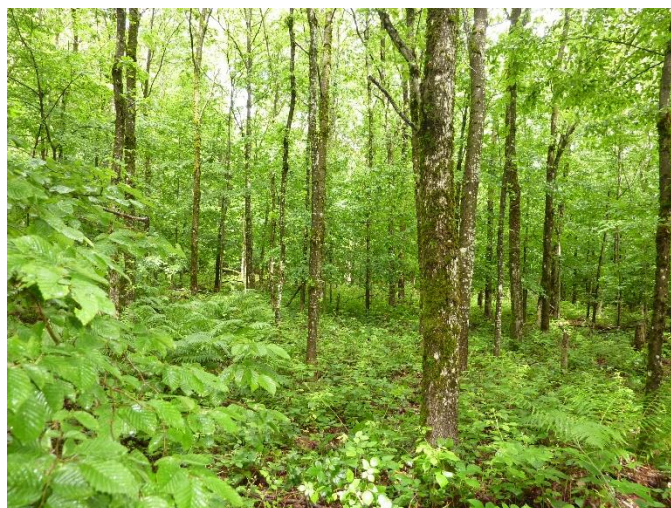
Notre garde forestier, Monsieur Martial Vurlod, a pris une retraite bien méritée après 24 ans à la Centrale des forêts et au Groupement forestier intercommunal de Lavaux. Monsieur Benjamin Ciana le remplace depuis le 1^{er} avril 2022.

Des coupes d'éclaircie sont dorénavant privilégiées à des coupes de renouvellement. Cela permet de diminuer les plantations qui demandent beaucoup d'entretien et de favoriser le repeuplement naturel.

En 2022, les épicéas ont été infectés par le bostryche et ont souffert de la sécheresse. Les frênes sont toujours affectés par la chalarose. En forêts, les arbres touchés sont laissés, mais en bordure des routes et à proximité des infrastructures, des coupes de sécurité ont été réalisées.

Les interventions de l'équipe forestière sur les arbres malades se font en même temps que les autres travaux, à l'exception des cas constatés en bordure des routes et chemins, pour des raisons de sécurité. Il n'y a pas d'aide financière pour ce type de situation, sauf lorsqu'il s'agit d'arbres bostrychés pouvant causer un risque important pour la pérennité du peuplement. Dans ce cas, l'équipe intervient rapidement.

Les comptes de la Centrale des forêts, pour 2022, font ressortir une participation de notre commune de CHF 222'709.85. La vente de bois enregistre un total de CHF 161'282.-. Cette dernière se réalise de l'automne au printemps, raison pour laquelle les revenus fluctuent d'une année à l'autre.



D'autres données en chiffres :

Martelages

| | | |
|------|----------------|----------|
| 1732 | m ³ | résineux |
| 378 | m ³ | feuillus |

Total **2110 m³**

Plantations

| | |
|-----|-----------------|
| 360 | douglas |
| 110 | tilleuls |
| / | chênes sessiles |

Total plants **470**

Soins aux jeunes peuplements **1000** ares

| | | | |
|-----------------------|------|----------------|---------------------------|
| Ventes de bois | 1732 | m ³ | bois de service résineux |
| | / | m ³ | bois de service feuillus |
| | 378 | m ³ | bois de feu feuillus |
| | / | m ³ | bois d'industrie résineux |

Total des bois vendus **2110 m³**

Coupes forcées

Chablis & bostrychés **50 m³**

Subventions

| | | |
|-------------------------------------|------------|------------------------|
| Soins aux jeunes peuplements | CHF | 27600.00 |
| Revitalisation des lisières | CHF | 0.00 |
| Protection de la forêt (bostryches) | CHF | 0.00 |
| Total | CHF | <u>27600.00</u> |

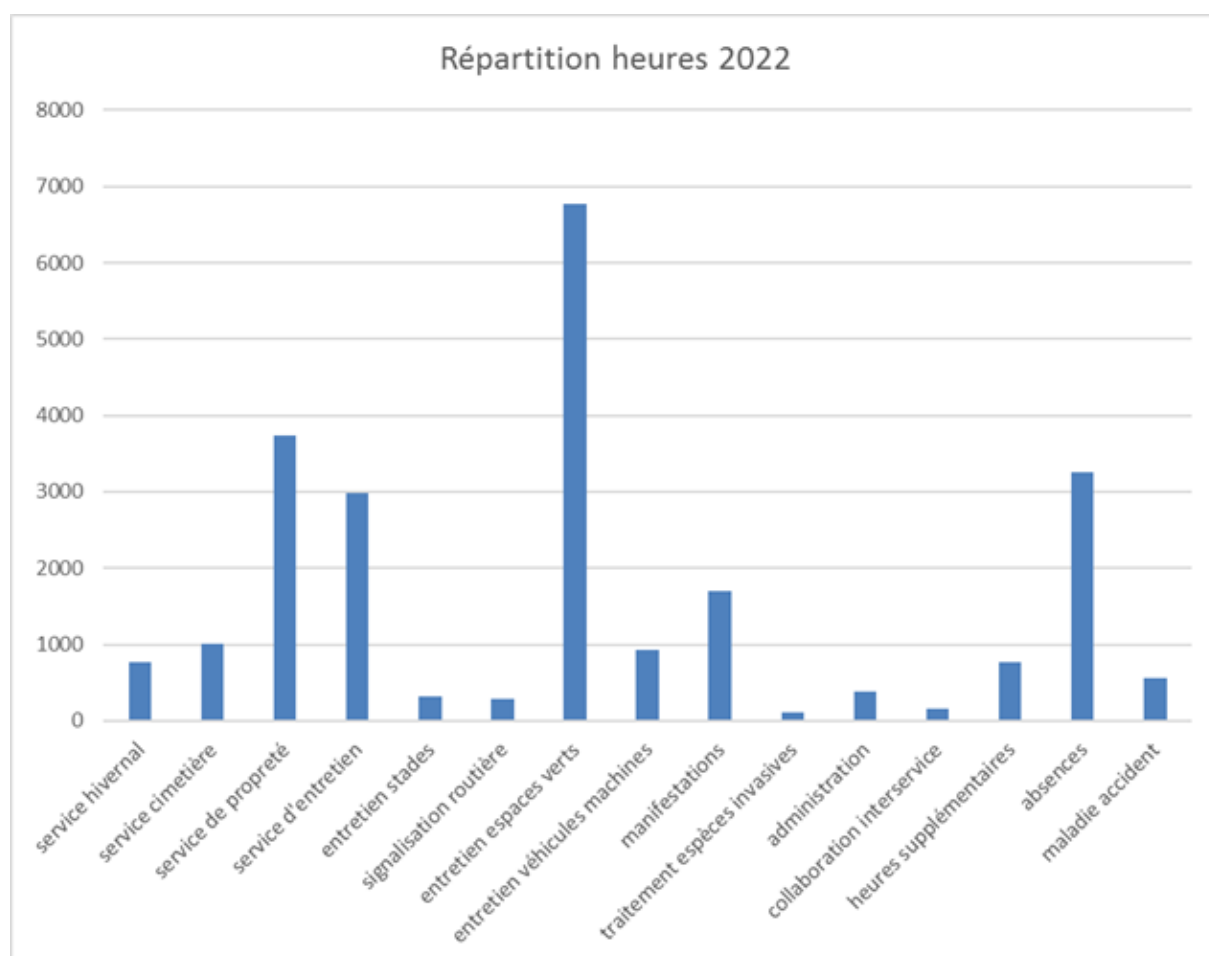
Voirie, espaces verts et cimetières

Missions du secteur

- ✓ Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, sentiers, escaliers, fontaines, WC publics, plages, déneigement du réseau routier.
- ✓ Assurer l'entretien des espaces verts, de la décoration florale et de la taille des arbres.
- ✓ Assurer l'entretien des cimetières, tombes, plantations, allées.

Répartition des heures du personnel de voirie

Le graphique ci-dessous montre les heures du personnel de voirie réparties par tâches ou principaux thèmes et missions du secteur.



L'entretien des espaces verts dépasse 6'000 heures de travail par année. Ce chapitre regroupe les tâches suivantes :

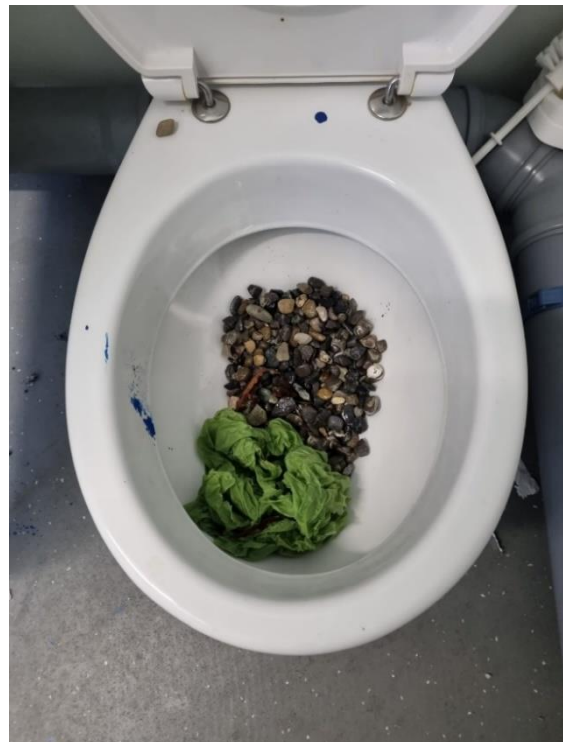
- Fauchage des accotements, bords de route, chemins et passages.
- Entretien des pelouses, quais, plages.
- Entretien des arbres et plantations.
- Entretien des massifs et de la décoration florale.
- Entretien des places de jeux.

Il est à noter également l'apparition d'une nouvelle tâche quantifiée correspondant au traitement de la fourmi tapinoma magnum et du moustique tigre. Cette nouvelle mission nécessite la formation d'au minimum deux collaborateurs du secteur de voirie. C'est un peu plus d'une centaine d'heures qu'il faut consacrer à la lutte contre les nuisibles.

Service de propreté

Ci-dessous, quelques photos qui illustrent mieux que des mots le maintien de la propreté des infrastructures communales par le secteur de la voirie.

WC publics



Parfois, la couleur de l'eau d'une fontaine est souillée par de la peinture.



Nos collaborateurs sont habitués à ce genre d'évènements surprenants. Nous profitons du rapport de gestion pour les remercier du travail accompli tout au long de l'année pour maintenir la propreté dans notre belle commune.

Cimetières

Au début de l'année, le secteur de la voirie a effectué la désaffectation partielle du cimetière de Grandvaux. Tous les monuments de la section Est des tombes à la ligne ont été retirés. Une nouvelle section sera organisée en deux sous-sections, la première pour les tombes à la ligne et la deuxième pour les tombes cinéraires. Deux tilleuls ont été plantés au centre de la nouvelle section.

En fin d'année, nous avons également désaffecté la section Ouest des tombes à la ligne du cimetière de Cully. Tous les monuments ont été retirés. L'aménagement définitif sera terminé en 2023.

Sur le plan administratif, le programme de gestion des cimetières a été lancé, un géo référencement des tombes par vols de drone a été effectué, puis les données ont été reportées sur notre SIT (système d'information du territoire).

Espaces verts

Outre les multiples tâches d'entretien des espaces verts, les collaborateurs de la voirie ont pris le soin de remettre en état les plantations et le mobilier urbain de la place Beutal à Grandvaux.

Située sur le flan Est du temple de Grandvaux, on accède à cette placette par le couvert en bois reliant le temple et la façade du bâti constituant l'angle entre la Grand'Rue et la rue Saint-Georges. Cette placette mérite d'être visitée, c'est un havre de paix, identique à une cour intérieure d'une propriété. Une fois l'hiver passé, elle retrouve un charme discret et un ombrage agréable en été.



Vue depuis la Grand'Rue

Vue depuis le Nord de la placette



Plan de protection du patrimoine arboré

Le recensement des quelques 2'200 arbres est terminé, les fiches des arbres d'importance communale ou cantonale sont réalisées et une nouvelle couche a été insérée dans notre SIT (système d'information du territoire).

La mise à l'enquête publique du plan et du règlement de protection des arbres a été réalisée durant l'année. Une dizaine d'oppositions ont été déposées et sont en phase d'analyse et de traitement. Rappelons que le Canton de Vaud se dote d'une nouvelle Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPnp). Le texte, dont l'objectif principal consiste à mieux protéger la biodiversité, a été plébiscité par le Grand Conseil en août de cette année.

Ce nouveau texte, séparant la protection du paysage des monuments et sites, complique la procédure entreprise par notre commune. Toutefois, si ces tracasseries administratives retardent nos travaux en la matière, les objectifs de protection du patrimoine arboré sont largement atteints.

Suite à l'examen par tomographie du platane de la Liberté et du marronnier, situés sur la place d'Armes à Cully, ce dernier présente des vides dans le fût de l'arbre. Une étude pour soulager les branches est en cours, les travaux seront planifiés en 2023.

Entretien des stades des Ruvines et de la Tioleyre

Réalisation d'une infrastructure pour le jet du boulet à la Tioleyre.

Place d'Armes

Un module wc a été installé, proche de la place de jeux, devant le mur d'enceinte de la Maison Jaune. Cette installation permet d'améliorer l'offre en commodités, notamment durant les marchés du dimanche.

Laurels

En début d'année, le secteur de la voirie a arraché tous les laurels situés dans le talus du collège du Genevrey. Ils ont été remplacés par une haie vive.

PATRIMOINE BÂTI, BIBLIOTHÈQUE, PAROISSES ET CULTES



Mme Evelyne Marendaz Guignet
Municipale

Réalisation du plateau de la Gare

PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m²

L'immeuble construit par Equitim Fondation de placement en DDP a été mis en service le 1er avril 2022. C'est aussi à cette date que le parking souterrain a été ouvert au public et aux locataires d'Equitim. La Fondation Equitim versera à la commune une rente annuelle, telle que définie dans le contrat de DDP, en fonction du montant net des locations. Le rez-de-chaussée est occupé par un cabinet de 5 médecins généralistes associés, d'un cabinet d'ophtalmologie et d'un cabinet de physiothérapie. Dans la partie ouest, le magasin « Tout pour la vigne » s'est installé, entre le printemps et le mois de juin, dans ses nouveaux locaux propriété de Monsieur Charles Cuénoud. Les 22 appartements ont très vite trouvé preneurs, et l'immeuble était plein à fin mai 2022.

Stoppée par CFF SA pour des raisons budgétaires, la construction de leur bâtiment a démarré pendant le troisième trimestre de l'année 2022. L'immeuble disposera, lui aussi, d'un rez-de-chaussée commercial et de deux étages d'appartements en location. La mise en service du bâtiment et du parc/rail (P&R) devrait avoir lieu durant le deuxième semestre 2023.

La promesse de vente et d'achat conditionnelle de la parcelle propriété conjointe (3'204m²) de la Commune (51,5%) et CFF SA (48,5%) a été signée le 9 novembre 2022 avec la société Rives de Lavaux SA, portée acquéreur de la parcelle pour un montant total de CHF 13'100'000.-. Le projet de constructions de la société Rives de Lavaux a été

soumis à l'enquête publique du 15 octobre au 14 novembre 2022. Si dans les 24 mois qui suivent l'ouverture de l'enquête publique, le permis de construire n'est pas entré en force, le contrat de vente à terme est caduc.

L'étude préliminaire concernant l'interface de la place de la Gare a été soumise à une procédure préalable auprès de CFF SA, qui l'a d'abord refusée, bien qu'ils avaient été intégrés durant toute la phase d'élaboration du projet. Des négociations ont permis de transformer la décision négative de CFF en préavis avec charges. Ceci a permis au canton d'ouvrir le nouveau processus de subventionnement pour la phase de projet et à la commune de reprendre le travail sur le dossier dès fin 2022.

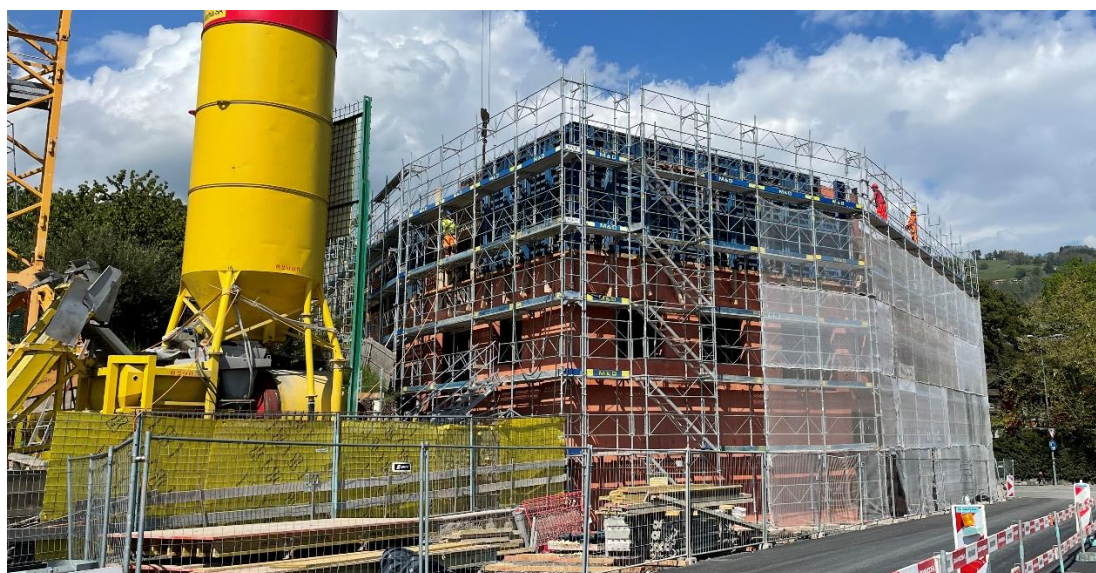
La réalisation du chauffage à distance par une boucle anergie régulée par l'eau du lac prend du retard suite à différents problèmes de gestion du projet par la société Holdigaz SA. Le chantier démarra au printemps 2023. Le réseau microgrid est en place depuis le 1er mai 2022 et sera complété au fil des raccordements des différents bâtiments du plateau de la gare et de l'Hôpital de Lavaux.

PPA « Ruvines Dessus»

La construction de l'immeuble Plant Robert et de la rampe d'accès au parking souterrain au chemin de Courseboux 2 s'est déroulée durant toute l'année 2022. La mise en service est prévue pour le 1^{er} juillet 2023. Au rez-de-chaussée s'installeront une pharmacie, le point d'information touristique, un distributeur de billets de la banque Raiffeisen et des wc publics.

Le développement des projets d'aménagement du chemin de Courseboux et de l'espace végétalisé à l'ouest de Plant Robert a été repris en parallèle aux réflexions sur l'aménagement de la place de la Gare.

Les réflexions sur l'avenir des collèges primaires, dont celui des Ruvines, ont repris en automne 2021.



Plant Robert

Bâtiments et location

Missions du secteur

- ✓ Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux.
- ✓ Etudes et projets liés aux bâtiments communaux selon les stratégies communales.
- ✓ Location des appartements.
- ✓ Mise à disposition de salles pour des manifestations publiques ou privées.

Bâtiments

Programme de rénovation et entretien des bâtiments propriétés de la Commune

La Municipalité a informé le Conseil communal via sa communication 09/2022 intitulée « Patrimoines immobiliers financier et administratif - Programme de rénovation et entretien des bâtiments propriétés de la Commune - état 2022 ». Cette dernière fait suite aux communications 05/2019 et 10/2021. Le programme de travail est basé sur l'inventaire établi en 2015 et la stratégie municipale de valorisation du parc immobilier propriété de la Commune (communication 05/2019). Il s'inscrit prioritairement dans l'axe de travail « Nous engager pour le climat et l'environnement » et plus spécifiquement la mesure « concrétiser le plan énergétique territorial » du plan de législature 2021-2026.

Les études techniques et de faisabilité nécessaires à la planification des travaux envisagés sont mises à charge du budget de fonctionnement.

Travaux et entretien

En dehors de l'entretien courant des bâtiments des patrimoines financier et administratif, de la planification et suivi des divers travaux d'entretien et de transformation, ainsi que de la mise aux normes périodiques des installations électriques (OIBT), et du remplacement de diverses installations (électroménager, chauffage, sanitaires, électricité, menuiserie, peinture, etc.), les interventions particulières sont citées :

Cully, chemin de Courseboux 2, Plant Robert : le chantier a démarré en septembre 2021 et l'immeuble sera mis en service en juillet 2023. La phase de construction de la rampe du parking était complexe. En raison de soucis d'approvisionnement d'ordre général, il y a eu quelques retards de livraison et des hausses de prix sur les matériaux.

Cully, chemin et jardin de Courseboux : la première phase de construction du chemin a été réalisée.

Plateau de la Gare, Cully - Plant Robert



Cully, rue du Temple 17 : les travaux de transformation de l'immeuble ont été réalisés et l'UAPE a pu s'installer dans leurs nouveaux locaux dès la rentrée scolaire 2022.

Cully, rue du Temple 1 : le concours d'architecture a été réalisé et le mandat d'architectes octroyé. Le projet définitif sera soumis à l'enquête publique en février 2023.

Cully, rez de la Maison Jaune, jardin et Carrousel : le diagnostic énergétique et le relevé des plans seront disponibles début 2023.

Epesses, Maison de Watteville, sentier des Vignes 1 : l'étude de faisabilité a été réalisée. Un événement participatif a eu lieu avec la population d'Epesses. Le diagnostic et les scénarios énergétiques ont été réalisés. Un relevé et un projet pour l'évolution du jardin sont en cours.

Rieux, immeuble de la place R. T. Bosshard : le diagnostic énergétique et des scénarios de mise aux normes ont été réalisés, ainsi qu'un relevé des plans. Une étude de faisabilité sur l'utilisation des combles et la restructuration des logements est en cours.

Grandvaux, Collège des Monts : l'analyse immobilière a été réalisée ; l'immeuble étant en zone d'utilité publique, l'analyse d'un éventuel changement de zone d'affectation est en cours.

Rieux, rue du Collège 19, ancien collège : des réflexions sur la base d'une analyse immobilière sur l'avenir de cet immeuble sont en cours.

Programme cadre pour édicules : l'élaboration d'un cahier des charges pour développer une signalétique est en cours.

Infrastructures scolaires : les travaux préparatoires ont été conduits et un groupe de pilotage formé.

Refuges : l'analyse des problématiques de chaque refuge et des solutions possibles d'amélioration a été faite et sera soumise à la décision de la Municipalité en début 2023.

Petits locaux : l'inventaire est bien avancé et permet d'évaluer les surfaces qui pourront être disponibles moyennant un peu plus d'ordre.

Abris de protection civile : visite de tous les abris de la commune, mise en route d'un contrat de surveillance par la protection civile.

Economie d'énergie : identification des mesures rapides à mettre en place et ayant un fort impact sur la consommation d'électricité.

Travaux non réalisés

Epesses, route Corniche 24, ancienne Maison de commune : les travaux préparatoires n'ont pas été mis en route faute de ressources.

Grandvaux, place de jeux du Bougnon : la sécurisation et le réaménagement de la place de jeux n'ont pas été entrepris faute de ressources.

Location

Location des salles communales

Ci-dessous, recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, séances, etc. :

Les Mariadoules, Aran : 53 locations + 4x Conseil communal / 2 annulations liées au COVID-19

Louée pour des cours de zumba tous les lundis soirs et des cours de gym les mardis soirs. La Paroisse de Villette a organisé un camp ouvert, du 25 au 29 avril, pour les enfants de 6 à 10 ans. Mise à disposition de la Jeunesse de Grandvaux les mercredis et jeudis soirs du mois de juin, pour des répétitions de théâtre ainsi que pour les représentations des 25 et 26 juin. Les Amis du Cinéma d'Aran ont occupé les lieux du 15 au 21 août.

Salle du Conseil des Mariadoules, Aran : 47 locations

Mise à disposition du PLS les mardis matins.

Refuge du Saugey, Villette : pas de location

Fermeture du refuge (problème d'eau).

Grande-salle Hôtel du Monde, Grandvaux : 60 locations + 1x Conseil communal / 7 annulations liées au COVID-19

Jusqu'au 14 avril, mise à disposition de la Jeunesse de Grandvaux, les mercredis et jeudis soirs, pour des répétitions de théâtre (représentations aux Mariadoules).

Salle Boisée du Genevrey, Grandvaux : 21 locations

Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment de la fanfare de Grandvaux, occasionnellement pour des assemblées des paysannes et vigneronnes des Monts de Lavaux. Culte de l'enfance de la Paroisse de Villette. Louée pour des cours de Danse Country tous les mardis et mercredis soirs.

Salle de gym du Genevrey, Grandvaux

Cours de gym (renforcement musculaire + cardio) les lundis soirs, cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soirs, cours de yoga les jeudis soirs dès le mois de septembre. Entraînements en salle du FC Vignoble (durant les mois d'hiver). Louée quelques fois pour des stages de danse et d'art martial. Mise à disposition pour des activités du passeport vacances.

Refuge de Grandvaux : 76 locations

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Salles des Sociétés*, Corto Maltese, et carnotzet (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) et caveau de l'ancienne administration : 47 locations

** Louée pour des cours de yoga les lundis soirs et mercredis matins ainsi que tous les mardis et vendredis matins pour des cours de pilates. Mise à disposition pour des activités du passeport vacances.*

Salle St-Théodule/carnotzet, Riex : 22 locations

Un cours de gym santé est dispensé tous les lundis soirs ainsi que les mardis après-midi et jeudis matins et soirs dans la salle St-Théodule. Cette dernière est mise à disposition deux samedis/année pour le marché de Riex en cas de mauvais temps, à huit reprises pour le Culte du dimanche matin ainsi que pour les répétitions des enfants pour la fête de Noël. La FSG occupe les lieux pour ses réunions environ 10x par année. Le carnotzet est mis à disposition environ 10x par année pour le petit train des vignes. Cessation du cours de danse pour les enfants de la commune du mercredi après-midi dès fin juin.

Arboretum, Riex : 44 locations

Grande-salle, Epesses : 19 locations

Mise à disposition du Théâtre de la dernière minute d'Epesses pour ses répétitions et son spectacle des 8, 10, 11, 16 et 17 juin.

Salle Davel, Cully : 38 locations (Festival de Jazz et Lavaux Classic exclus) / 2 annulations liées au COVID-19

Cully Jazz Festival du 1^{er} au 9 avril : réservée du 7 mars au 15 avril.

Festival Lavaux Classic du 17 au 26 juin : réservée du 13 au 30 juin.

Ancien-Pressoir (Maison Jaune), Cully : 40 locations / 3 annulations liées au COVID-19

Cully Jazz Festival du 1^{er} au 9 avril : réservé du 14 mars au 15 avril.

Festival Lavaux Classic du 17 au 26 juin : réservé du 16 au 30 juin.

Mise à disposition pour des activités du passeport vacances, du 9 septembre au 10 octobre, pour les vendanges, ainsi que du 1^{er} au 8 décembre pour l'atelier bougies du Jardin d'enfants « Arc-en-Ciel ».

Ruines, Cully : 6 locations 1 annulation liée à l'accès (travaux de la gare)

Foyer utilisé tous les jours pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE).

Combles de la Maison Jaune, Cully

Mise à disposition pour des séances et formations internes (Fondation Piccolino et autres) ainsi que pour des cérémonies de mariage civil.

Salle Dojo, Cully

Les lundis et jeudis, location pour des cours de gym des paysannes vaudoises, les mardis matins pour des cours de qi gong et tai-chi et les mercredis pour des cours de yoga ainsi que les dimanches.

Refuge de Cully : 37 locations

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Location d'appartements/locaux commerciaux

Rue du Vieux-Collège 1, Epesses Relocation appartement de 3.5 pièces aux combles, dès le 1^{er} mai

Rue du Vieux-Collège 1, Epesses Relocation appartement de 3 pièces au 1^{er} étage, dès le 15 juin

Location de radiers et racks

Relocation d'un radier à la Place d'Armes, Cully dès le 1^{er} juillet.

Attribution des emplacements pour paddles suite à l'installation d'un rack à la plage de Villette ainsi que d'un troisième rack au Bain des dames à Cully.

Bibliothèque communale

Cette année marque le retour à la normalité avec un programme d'animations pour tous âges et ceci sans aucune restriction.

Au mois d'août, les travaux d'aménagement de l'UAPE démarrés en mai sont terminés et l'équipe de l'UAPE et les enfants ont pris possession de leurs nouveaux locaux. Cela marque le début d'une nouvelle collaboration avec un accès à la bibliothèque pour les 5, 6, 7 et 8P, de manière autonome, les jeudis et vendredis dès 13h et l'après-midi au retour de l'école. Les enfants qui le désirent peuvent ainsi profiter des services de la bibliothèque durant leur présence à l'UAPE.

La bibliothèque en chiffres

Prêts : en 2022, le nombre de prêts et de prolongations continue sa progression et s'élève à 14'116 contre 12'508 en 2021, soit une augmentation de 1'608 prêts / prolongations (+13%).

Lecteurs - lectrices : 257 lecteurs et lectrices actifs-ves contre 226 en 2021 (+14%). Les abonnements « enfants » sont au nombre de 169, y compris adolescent-e-s jusqu'à 16 ans, adultes : 82 et institutions/classes : 6.

Le fonds est actuellement composé de 8'875 documents. Nombre de documents acquis et traités en 2022 : 735. Comme chaque année, la bibliothèque a profité de son abonnement chez Bibliomedia pour étoffer ses collections d'environ 150 ouvrages, ceux-ci ont été changés à deux reprises.

Le catalogue en ligne permet aux utilisatrices et utilisateurs de faire des recherches dans les collections, de consulter leur compte lecteur, de réserver des documents, de se tenir informé-e des actualités ou encore de faire des propositions d'acquisitions. 2'175 pages du catalogue ont été consultées en 2022, la moyenne de pages consultées quotidiennement s'élève à 7.

Les activités

Contes

26.01 Contes en musique avec Josiane Rossel Chollet.

15.06 Contes « L'été pointe le bout de son nez » avec Josiane Gillieron et Elisabeth Quinart de l'Oreille qui parle.

11.11 Nuit du conte avec la Cie de la Pie qui Chante suivi d'un moment convivial (agape et apéritif).



Nuit du conte

Atelier d'initiation au dessin manga

Le 7 et le 8 juin deux ateliers d'initiation au dessin manga ont été proposés en collaboration avec la « Bulle à dessin ».

Né-e pour lire

Accueil des tout-petits (0-4 ans) à 5 reprises avec l'aide d'une animatrice bénévole.

Cully Jazz

Grâce au Cully Jazz, nous avons eu la joie de pouvoir accueillir, le samedi 2 avril, le concert de Billie Bird. Environ 85 personnes ont profité de ce moment musical.



Concert de Billie Bird

8 avril, lecture de Thomas Lécuyer dans le cadre de la parution de son nouveau roman « Moon Lake ».

Lecture - performance

Le 18 mai, nous avons reçu la jeune autrice Salomé Kiner et la technicienne du son Charlotte Rocchi pour une lecture musicale.

Evènement fast fashion

En collaboration avec la Commission du développement durable, nous avons proposé une exposition sur le thème de la mode durable et équitable du 3 septembre au 2 octobre. Un atelier broderie pour les adolescent-e-s, prévu le samedi 3 septembre, a été annulé par manque d'inscriptions. Un deuxième atelier-jeux « Un t-shirt en filature » a quant à lui pu avoir lieu le 21 septembre.

Opération lecture surprise pour Noël

Du 7 décembre au 23 décembre, les enfants ont pu emprunter des livres préalablement emballés dans du papier cadeau. Une étiquette, avec des mots-clés et un âge conseillé, était collée sur chaque emballage pour faciliter le choix. L'idée étant que les enfants attendent le jour de Noël pour déballer ce livre. Bien entendu, ces ouvrages devaient être rendus à la date d'échéance. Cette opération cadeaux a beaucoup plu et sera très certainement reconduite en 2023.

Boîte à livres

Les boîtes à livres ont été triées et nettoyées à 12 reprises durant l'année. Celle située au Signal à Grandvaux a été démontée en juillet suite à de trop nombreuses incivilités.

Visites de classe

Cette année deux classes de 1P-2P nous ont rendu visite à 4 reprises et une classe d'intégration est également venue 4 fois.

Paroisses et Cultes

Concernant les deux paroisses de la Commune, l'année 2022 ne comporta pas d'événement majeur. La préparation de différents chantiers est en cours. Il s'agit de la sonorisation à refaire dans l'église catholique et les différents travaux à préparer pour le temple de Cully, soit la réfection du système de distribution de la chaleur, la réfection des façades et l'aménagement de la galerie et de la sacristie.

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ



M. Jean Christophe Schwaab
Municipal

Travaux et infrastructures

Missions du service

- ✓ Gérer les projets liés aux infrastructures communales, telles que : réseau routier et piétons, réseau d'eau potable, réseau d'eau des vignes, réseau d'éclairage public, mobilité, transports publics, signalisation, marquage, stationnement.
- ✓ Entretien des murs et coulisses du vignoble, stabilisation des glissements, suivi des syndicats d'améliorations foncières.
- ✓ Gestion de l'usage du domaine public, infos travaux, suivi des chantiers privés.
- ✓ Assurer et planifier l'entretien et le développement des projets.
- ✓ Mise à jour du système d'information du territoire (SIT).
- ✓ Préparation des préavis techniques.
- ✓ Coordination des travaux CFF, Ofrou, Canton.
- ✓ Relations avec d'autres services (télécom, gaz, électricité).

Travaux plateau de la Gare à Cully

En 2022, le service des infrastructures a coordonné, sur le plan pratique, le début du chantier de l'immeuble des CFF. Stoppé par la pandémie en 2020, ce projet a finalement pu se poursuivre à partir d'avril 2022.

L'arrivée d'une nouvelle entreprise générale sur le plateau a nécessité quelques séances de coordination et de cohabitation, la place à disposition et les accès se réduisant de plus en plus tout en compliquant la logistique nécessaire au déroulement du chantier.

Cette année, le service des infrastructures n'a pas entrepris de travaux communaux sur le plateau, mais il a participé à la coordination des chantiers pour le chauffage à distance et la démolition de l'ancien dépôt de la voirie et du chantier naval.

Un des objectifs majeurs a été de faire respecter la sécurité des usagers-ères qui se rendent aux cabinets médicaux ou dans leur immeuble d'habitation.

Une signalétique spécifique a été installée pour signaler l'accès au parking public payant souterrain.

Sur le plan administratif, nous avons étudié la mise au point d'une clé de répartition des charges liées à l'exploitation du parking souterrain. Cette dernière permettra de facturer les frais d'exploitation ultérieurs aux différents propriétaires, portant notamment sur la défense incendie, la ventilation, les assurances.

Projets en cours

a) RC 763, sortie d'Epesses et pont des Luges

Le dossier de réfection de ce tronçon a été mis à l'enquête publique. Il n'y a pas eu d'opposition. L'appel d'offres pour les travaux de génie civil en procédure ouverte a été réalisé. Les coûts sont connus et le préavis d'investissement sera présenté au Conseil communal en 2023.

b) Sécurisation des traversées de Riex et d'Epesses

La Municipalité a planché sur un projet de trottoirs franchissables dans les bourgs d'Epesses et de Riex, fréquentés par de nombreux piétons-nes (notamment des enfants) et submergés par un trafic pendulaire et touristique croissant. Le projet a été présenté lors d'une séance d'information publique, lors de laquelle les réactions ont été plutôt négatives. La Municipalité a donc décidé de mener une étude d'urbanisme et de circulation complète, qui sera entreprise en 2023. Un cahier des charges et un appel d'offres à des bureaux spécialisés, en procédure sur invitation, a été réalisé fin 2022.

c) Interface de Pra Grana

Le dossier de réfection de ce tronçon a été mis à l'enquête publique suscitant une opposition d'un riverain. L'appel d'offres pour les travaux de génie civil, en procédure ouverte, a été réalisé. Les coûts sont connus et le préavis d'investissement sera présenté au Conseil communal en 2023.

d) Route de Grandvaux / Cully

Pour mémoire, la mise en zone 30 du tronçon entre le giratoire de la Gare de Cully et le stade des Ruvines n'avait pas abouti malgré le recours de la Municipalité, le Tribunal l'ayant rejeté. Dans ce cadre, ce tronçon a fait l'objet d'un nouveau projet d'aménagement et d'une consultation auprès de la DGMR pour l'aménagement d'un trottoir permettant l'accès à la trémie du parking souterrain, mais aussi en prévision des futurs travaux du site de l'hôpital de Lavaux. Les objectifs sont de sécuriser les piétons-nes et notamment les écoliers-ères sur ce tronçon.

Voies de communication, travaux d'entretien

- Le trottoir nord de la rue de la Gare à Cully a été élargi et surélevé, aux passages du chemin du Vigny et de la rue du Temple, pour permettre aux écoliers-ères de rejoindre facilement l'accueil de jour qui a déménagé de la Capite dans l'ancienne Préfecture à la rue du Temple 17. Ces travaux se sont déroulés pendant les vacances scolaires d'été. Ce projet a été réalisé après discussion avec l'Association des parents d'élèves ApéBeL.



- Depuis plusieurs années, la route de Puidoux, ou route de chantier, fait l'objet de réparations et d'aménagements ponctuels. Cette année, c'est le virage situé au croisement avec le chemin de la Segnire qui a été réfectionné. La structure porteuse de la chaussée ne présentait pas d'affaissement mais était fortement fissurée et réparée par des tacons d'enrobés bitumineux défectueux provoquant de nombreux nids de poule. La surface de roulement a été complètement rabotée et une couche d'usure a été posée.



- Une campagne pour le pontage des fissures a été réalisée en début d'année, principalement sur l'axe nord sud de la route de la Côte-aux-vignes, pour 7'100 mètres de fissures colmatées.
- L'arrêt du bus au Signal de la ligne n° 381 de Car Postal a été élargi pour permettre sa bonne utilisation par le bus.

- Le virage permettant d'accéder à la cour d'école du collège du Genevrey a été refait. Les bordures du virage avaient cédé suite aux nombreux passages des camions de collecte des déchets. Ce virage a été renforcé par la pose d'armature métallique.
- Plusieurs glissières de sécurité, endommagées suite à des accidents, ont été réparées ou remplacées.

Office fédéral des routes (OFROU)

L'Ofrou poursuit ses travaux d'entretien et de modernisation du tronçon autoroutier, notamment sur les communes de Puidoux et de Chexbres, avec l'aménagement de l'échangeur, mais aussi sur notre territoire avec l'assainissement des murs de soutènement amont au débouché du tunnel du Flonzaley.

Ces travaux ont pris du retard et ont retardé l'ouverture à la circulation de la route de Puidoux.



Usage du domaine public et sécurité des chantiers

Suite à la mise en vigueur de la directive municipale en matière d'usage du domaine public, le service des infrastructures a délivré :

- 39 permis pour bennes, installations de chantier, autres
- 2 permis pour la pose d'échafaudages
- 22 permis pour la réalisation de fouilles
- 43 infos travaux.

Concernant la sécurité des travaux entrepris par les privés, le service des infrastructures a particulièrement été sollicité par un cas compliqué, lié à un glissement de terrain.

A cause du risque d'accident, ce chantier a été arrêté à deux reprises par la Municipalité. Ce genre de problème est heureusement rare sur notre commune mais le risque zéro n'existe pas et la vigilance reste de mise. Face à ce type de situation, les conditions d'octroi des permis de construire seront renforcées.



Glissements de terrain

- Les glissements des Doppendes et du Champafilon sont surveillés durant l'année par un monitoring photogrammétrique. Cependant, les conditions de canicule et de sécheresse n'ont pas permis une analyse satisfaisante des masses en mouvement. Cette étude se poursuit en 2023.

- L'étude et le calcul des coûts concernant le glissement de la falaise des Mayoresses ont été finalisés. Un rapport et une demande de subvention seront transmis au Canton en 2023.
- D'autres études, à charge de la Commune mais subventionnées par le Canton, ont été réalisées sur des glissements de parcelles privées. Ces dossiers seront également transmis au Canton par l'intermédiaire du service des infrastructures.

Murs et chemins

Un des principaux facteurs de déstabilisation des murs en pierre de taille ou en moellons est le lierre. Cette plante grimpante peut être considérée comme un cancer virulent pour les murs. En effet, les racines de cette végétation s'introduisent dans les joints en maçonnerie et dans les anfractuosités, contribuant lentement à la désolidarisation des pierres. C'est ce qui est arrivé au mur de soutènement du parking à l'entrée de Riex.

Après avoir enlevé le lierre, toute la couronne supérieure, située à environ 6 mètres au-dessus du trottoir, était complètement déstructurée et risquait de s'effondrer. La photo ci-dessous montre les dégâts des racines dans les joints de maçonnerie.



Dans un premier temps, il a été nécessaire de poser un pont d'échafaudage pour la protection des piétons, puis les travaux ont pu être entrepris avec la purge de tous les éléments défectueux. Une fois cette étape terminée, la reconstruction et la maçonnerie ont été refaites.

Ces travaux, plus importants que prévus, ont été réalisés en cours d'année.

L'autre « cancer » des murs, mais nettement moins dangereux, est la réalisation sauvage de graffitis. En effet, soit sur des murs existants, soit sur des murs fraîchement rénovés, apparaissent des fresques non autorisées.

Ce type de graffitis est difficile à enlever, mais pas impossible. Cependant, il reste toujours une trace, certes moins visible. Pour remédier à ce problème, cette peinture est enlevée par micro gommage à l'aide d'un filet de sable projeté par de l'air sous pression. Tous ces travaux sont à charge de la collectivité.



Réseau d'eau potable

Pollution du réseau d'eau par la présence des métabolites du chlorothalonil

La concentration des métabolites de chlorothalonil dans l'eau brute du Bain des Dames n'a pas baissé cette année. Nous avons mandaté le géologue, le professeur Aurèle Parriaux, pour nous proposer une solution permettant de diminuer ces concentrations dans l'eau pompée.

En parallèle, nous entreprenons des essais d'adsorption des micropolluants par ultrafiltration avec une adjonction de charbon actif en poudre. Ce dossier va continuer en 2023, et nous espérons pouvoir proposer une solution avant la fin de l'année.

Rappelons que les gros distributeurs d'eau réalisent des essais pilotes depuis moins de deux ans. Ces derniers sont axés sur différentes technologies comme l'oxydation par l'ozone ou la filtration membranaire par exemple. Les résultats de ces analyses seront connus en 2023, voire 2024.

Sur le plan administratif, deux substances sont particulièrement recherchées, les métabolites n° R471811 et R417888. La Confédération applique le principe de précaution pour ces substances qui sont interdites depuis le 1^{er} janvier 2020. Faisant suite à l'interdiction de vente de ces substances, l'entreprise Syngenta a fait recours et le Tribunal administratif fédéral n'a toujours pas rendu de décision.

Plan d'urgence eau

L'OFCO, Office de la consommation, a validé le plan d'urgence établi par le service des infrastructures.

Néanmoins, sur le plan administratif, il reste encore à préimprimer les documents d'information qui doivent être distribués à la population en cas de problème sur le réseau.

A cause de la pollution au chlorothalonil, 75 % de l'eau consommée par la population provient du Pays-d'Enhaut, grâce au réseau lausannois. La situation est maîtrisée, mais l'état d'alerte n'a pas encore pu être levé cette année.

Système d'écoute Lorno

Ce système fonctionne à notre pleine satisfaction. Ce nouvel outil est de mieux en mieux maîtrisé par nos fontainiers grâce à la formation continue et une très bonne collaboration avec le fournisseur.

Durant l'année, des fuites ont été détectées et ont nécessité l'intervention des entreprises spécialisées, soit :

- Route des Granges, à l'entrée du réservoir des Granges, Riex
- Chemin des Colombaires 7, fuite privée sur le branchement, Cully
- Route de la Côte-aux-Vignes 15-21, Cully
- Chemin de Baussan 44, Cully
- Chemin de Versailles 7, Cully
- Route de Grandvaux 26-28, Cully
- Place de la Forge, Grandvaux
- Route de la Corniche 3, Aran
- Grand'Rue 23, Grandvaux
- Chemin de Lallex 22, Grandvaux
- Chemin des Granges 1, Riex
- Route des Monts-de-Lavaux, Aran
- Route de Puidoux, Cully
- Chemin de Prahis, Grandvaux
- Route de la Côte-aux-Vignes, Cully
- Route de la Petite Corniche, Aran
- Chemin de Versailles, Cully.

Restrictions d'eau

L'année 2022 aura été particulièrement sèche puisque la canicule a sévi à nouveau, obligeant la Municipalité à ordonner des restrictions d'eau pour l'arrosage des pelouses chez les particuliers, ainsi que des terrains de football et autres places vertes du domaine public communal.

Cette situation a aussi obligé la fermeture des fontaines d'Epesses et de Riex. En effet, le débit limité de la conduite du Pays-d'Enhaut et des sources d'Epesses a contribué à cette décision. L'eau des fontaines a pu être rétablie pour les vendanges.

Les services communaux ont également effectué des contrôles sur l'ensemble du territoire des contrevenants qui n'ont pas respecté la restriction d'eau. Plusieurs dénonciations ont été déposées auprès des services de Police Lavaux.

Préavis n° 10/2022 - Remplacement d'une conduite d'eau sous pression au chemin des Auges à Cully

L'ancienne conduite d'eau potable du chemin des Auges a montré des signes de fatigue ces dernières années (fuites à répétition). Nous avons donc demandé un crédit pour le remplacement de cette conduite entre la route des Auges no 2 et la laiterie de Praz Perey. Les travaux ont été réalisés entre août et décembre.



Travaux d'entretien

Différents travaux d'entretien courant ont été réalisés durant l'année par le service des eaux :

- Face à la menace de pénurie d'électricité, nous avons remplacé des modules de commande vétustes pour le fonctionnement de nos automates. D'entente avec notre entreprise de télégestion, des batteries ont également été réservées.
- Un mur s'est effondré au chemin de la Croix, à la limite entre les communes de Puidoux et Bourg-en-Lavaux. Dans ce chemin, passent les conduites du service de l'eau de la Ville de Lausanne (Pays-d'Enhaut et Pont-de-Pierre). Lausanne a profité de la réfection du mur et du chemin pour remplacer les deux conduites d'eau potable sur environ 100m. Pendant les travaux, comme la conduite du Pays-d'Enhaut était vide, nous avons profité de créer une liaison amovible entre le Pont-de-Pierre et le Pays-d'Enhaut au niveau de la chambre de prise du

chemin du Mont. Cette liaison sera utile pour des travaux futurs sur les conduites de Lausanne et en cas d'avaries sur l'une ou l'autre des conduites lausannoises.

- Toutes les échelles d'accès aux chambres de liaison ont été remplacées.
- Le revêtement du sol de la cuve no 1 du réservoir d'Epesses se désagrègeait à maints endroits. L'étanchéité complète du sol a été refaite.
- Le chemin d'accès au réservoir de Bahyse a été refait à neuf.
- Des filtres dans les réservoirs du Genevrey, du Devin et des Crêts ont été remplacés.
- Deux portes étanches des cuves du réservoir du Devin ont été remplacées. Une clôture a été posée pour délimiter le périmètre enterré du réservoir afin d'éviter que l'exploitation agricole passe sur le réservoir.
- Un tronçon de conduite pour l'alimentation du réservoir de Bahyse a été également remplacé.
- 56 compteurs d'eau ont été achetés pour remplacer ceux devenus vétustes chez les abonné-e-s.

Source de l'Arabie

Le dossier pour la protection des zones de captage de cette ressource, qui a été mis à l'enquête publique en 2021, a poursuivi le processus de légalisation cette année.

Les principaux opposants ont été reçus et entendus par les services du canton ainsi que les membres délégués de la Municipalité.

Le 28 novembre, une séance d'audition des autres opposants a été organisée aux Mariadoules. Chacun a pu poser ses questions, l'hydrogéologue cantonal et l'hydrogéologue mandaté par la Municipalité ont répondu aux nombreuses questions. Les opposants qui font état d'une situation particulière ont été entendus de manière séparée.

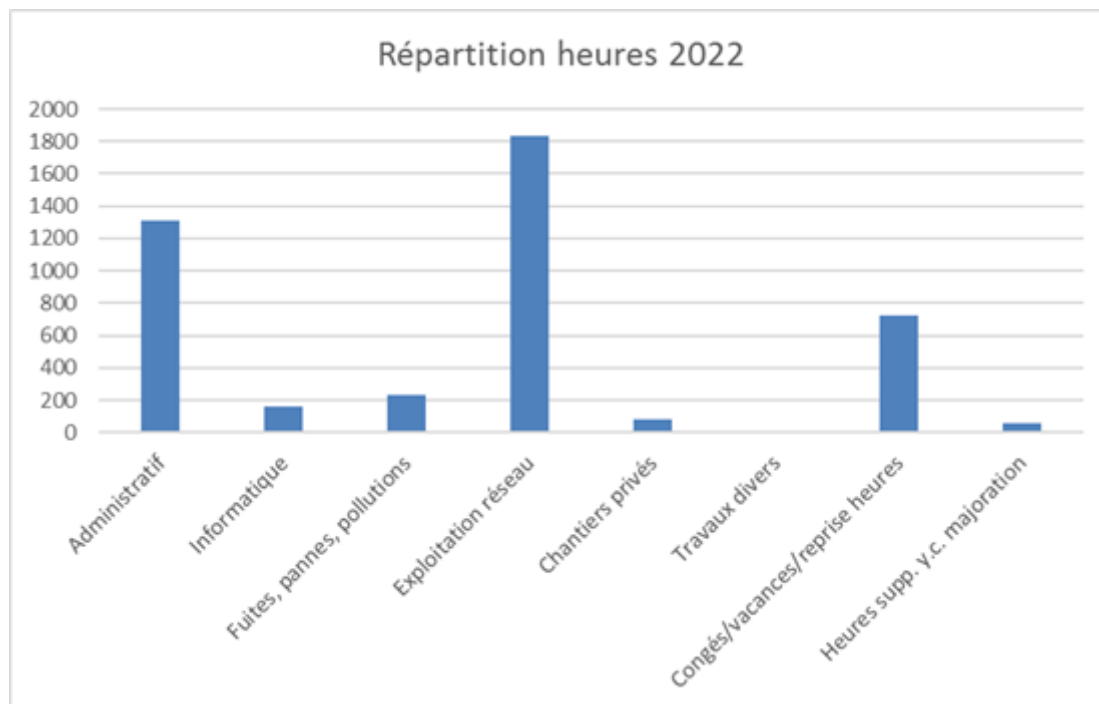
Le processus de légalisation se poursuit en 2023.

Source de la Cornallaz et des Dares

Le processus de légalisation des zones de protection est toujours en cours, le dossier établi par le bureau d'hydrogéologues Norbert a été transmis au canton pour débiter la mise à l'enquête des zones.

Analyse par tâches d'activité

Ci-dessous, vous trouvez la répartition des heures effectuées par les collaboratrices et collaborateurs du secteur eau.



Descriptif des missions principales

Administratif :

Rapports, séances internes, gestion des plans, autocontrôle, relevés des compteurs, entretien des locaux.

Informatique :

Assistance aux collaborateurs-trices de tous les services, dépannages, mises à jour, commandes et suivi du matériel informatique.

Fuites :

Surveillance, recherche et réparation des fuites et pannes.

Exploitation du réseau :

Conduites, réservoirs, stations de pompage, défense incendie, renouvellement des compteurs, captages, puits, sources, fontaines. Mise en eau et mise hors service du réseau, travaux d'entretien.

Chantiers privés :

Suivi des chantiers privés pour le raccordement en eau, contrôle des installations privées.

Absences :

Vacances, congés, heures supplémentaires, maladie, accidents, formation.

Eclairage public

Rénovation du parc d'éclairage

Suite aux communications de la Municipalité n° 02/2020 et 07/2021, l'année 2022 a été consacrée à la préparation du préavis d'investissement pour le renouvellement complet du parc d'éclairage public (n° 19/2022), adopté par le Conseil communal le 7 décembre 2022.

Travaux d'entretien

- Durant l'année, nous avons remplacé cinq ensembles d'éclairage endommagés suite à des accidents non identifiés.
- Une chambre de dérivation a été construite à la rue Davel à Riex. Elle a été réalisée suite à la dépose d'une applique.
- L'éclairage du carrefour Prahis / Curson a été déplacé et remplacé suite à la suppression du câble aérien par la Romande Energie, réseau basse tension.
- Le feu tempête du Creux-des-Rives à Cully a été changé.



Mobilité

Transports publics

Notre commune a la chance de pouvoir compter sur quatre gares et haltes CFF (Cully, Epesses, Grandvaux et Villette), sur deux lignes différentes (lignes du Simplon no 100 et Lausanne-Berne no 250). Elle est aussi desservie par les lignes de bus 381 (Cully-Palézieux via Riex, Grandvaux et Forel) et 382 (Cully-Palézieux via Riex, Epesses et Chexbres) de Car Postal et 47 des TL (Grandvaux, Pra Grana – Port de Pully), ainsi que par les bateaux de la CGN (en saison).

Rail

2022 a vu l'entrée en vigueur tant attendue de la cadence *quatre fois par heure* (xx.42, xx.50, xx.13, xx.18 en direction de Lausanne) pour les trains CFF entre Cully et Cossonay-Penthalaz, en vigueur dès le changement d'horaire de décembre. La Municipalité s'est réjouie de cette amélioration de l'offre des transports publics, qui est de nature à accélérer le report modal, une mesure très efficace en faveur du climat. Elle a toutefois regretté que la cadence *au quart d'heure*, initialement promise, ne puisse pas être garantie, car les infrastructures (notamment les travaux en gare de Lausanne) ne le permettent actuellement pas. La Municipalité a aussi regretté que la cadence à la demi-heure au départ de Villette, promise il y a quelques années, ne puisse pas être garantie pour les mêmes raisons. La Municipalité a demandé et obtenu des explications à la DGMR à ce sujet (cf. communication 05/2022).



Inauguration gare de Cully – Baptême rame Flirt TSI – 25.11.2022

Bus

Depuis le changement d'horaire de décembre 2021, les hauts de la commune bénéficient de la ligne 47 des TL toutes les demi-heures et d'une cadence renforcée sur la 381 de Car Postal, qui dessert désormais le bourg de Grandvaux et l'hôpital de Lavaux. Ces améliorations de l'offre nécessitent toutefois la création d'une interface de transports publics à Pra Grana qui réponde à toutes les normes en matière de sécurité et d'accessibilité. Le projet a été finalisé fin 2022.

Force est toutefois de constater que cette nouvelle offre n'est pas encore assez utilisée par la population, qui ne la connaît pas encore bien. Des efforts de communication seront entrepris en 2023.

Interface de mobilité de la place de la Gare de Cully

Une étude préliminaire menée avec la DGMR a permis de localiser les espaces destinés aux différents modes de déplacement, qu'il s'agisse des transports publics, des vélos, des deux-roues motorisés et finalement des piétons, sans oublier les taxis, la voiture mobility et les véhicules de livraison. La Municipalité a retenu un scénario qui a été validé par le Canton. L'avant-projet a été développé en 2021 et le crédit d'étude a été soumis au Conseil communal et accepté le 7 mars 2022 (préavis 03/2022).

Plan communal de mobilité

Suite à la décision du Conseil communal du 15 mars 2021, la Municipalité élabore un Plan communal de mobilité, avec l'aide du bureau spécialisé Altermobil sàrl, sous la conduite de la délégation municipale à la mobilité (Jean Christophe Schwaab et Jean-Paul Demierre, cf. communication 02/2022). Ce rapport, qui nécessite un travail colossal et une analyse fine du territoire communal, sera terminé en 2023.

Informatique et Internet

Cybersécurité

En 2022, la Municipalité a mené des investigations poussées pour s'assurer que le niveau de cybersécurité de l'administration communale est satisfaisant. C'est le cas, mais certaines choses peuvent encore être améliorées. Cet audit, mené par notre partenaire externe, a débouché sur une série de mesures d'amélioration dont la mise en œuvre a commencé immédiatement. Elles ont été complétées par des formations internes afin de s'assurer que le personnel a bien compris les enjeux et applique les bonnes pratiques.

Nouveau site internet communal (préavis 12/2020)

La création du nouveau site internet communal www.b-e-l.ch a bien avancé en 2022, même si l'ampleur de la tâche s'est avérée beaucoup plus importante que prévu, notamment au niveau de la rédaction de nouveaux contenus pour les rendre plus lisibles et informatifs. Un groupe de travail interne a assuré le suivi régulier de l'avancée du projet. Le nouveau site a été mis en ligne le 17 octobre 2022. Même si quelques petites adaptations sont encore nécessaires, la quasi-totalité des commentaires des utilisatrices et utilisateurs sont positifs. La Commune est fière de pouvoir compter sur un outil de communication numérique moderne, ergonomique et qui permet d'avoir accès à de nombreux services en ligne. Notons toutefois que certains de nos services ne peuvent pas être délivrés uniquement en ligne, car la législation exige souvent la présence physique à l'administration communale.

Parallèlement, l'extranet (principalement dédié au Conseil communal) a été mis en fonction.

